

Enquêter au cœur des mondes de l'aide

Positionnements, relations d'enquête, restitutions

Philippe LAVIGNE DELVILLE et Marion FRESIA

Enquêter au sein des mondes de l'aide pose avec une acuité particulière la question de la relation d'enquête avec de multiples acteurs et celle de la gestion de l'accès au terrain : négocier sa présence est difficile et soulève l'enjeu de la pleine participation comme mode de production des données, ses avantages et ses limites. Cet enjeu se double, dans le cas de l'aide plus encore que dans d'autres types d'organisations, de celui du rapport au projet moral et politique inhérent à l'idée d'aide, de développement ou de promotion des droits humains, et aux rapports inégaux entre pays que l'aide suppose et reproduit. Face à un univers chargé en valeurs et en normes (Quarles van Ufford et Kumar Giri, 2003), « saturé d'idéologie » et de stéréotypes (Olivier de Sardan, 1995), de nombreux chercheurs en sciences sociales sont très critiques et se tiennent à distance. Pour Tania Li (2013), participer et produire une analyse critique sont incompatibles. Pour autant, une partie importante des travaux les plus novateurs en socio-anthropologie de l'aide internationale a été produite par des chercheurs ayant, ou ayant eu, une activité de praticien.

La question de la tension entre observation et participation, engagement et distanciation, et celle de des relations complexes et ambivalentes entre chercheurs et groupes sociaux étudiés, se posent donc de manière particulièrement aiguë dans ce champ de recherche. Or les auteurs des ouvrages de référence sur l'anthropologie des institutions de l'aide (Atlani-Duault 2005 ; Mosse et Lewis, 2005 ; Lewis et Mosse, 2006 ; Mosse, 2011 ; Muller, 2013 notamment) traitent peu de leur rapport au terrain alors que la plupart de leurs auteurs ont souvent eu des expériences de forte implication en leur sein. Laetitia Atlani-Duault, qui a réalisé son ethnographie du PNUD à New York et en Asie centrale à partir d'un poste en son sein (2005), assume par exemple sa double posture de chercheuse et de praticienne, mais ne précise guère les rôles concrets qu'elle a eu à jouer, ni les implications d'un tel positionnement sur la relation d'enquête et la construction de son objet. Tout en étant plus explicite sur sa longue

implication comme consultant dans le projet qu'il analyse dans *Cultivating development* (2005), et son rôle dans la production de connaissances et la formulation des discours sur le projet, David Mosse « *does not make his reflexive self central to the narrative* » (Eyben, 2009: 83) du fait qu'il souhaitait « *avoid "personalising" the analysis, looking rather at institutions, structures and incentives* » (*idem*). Au-delà de son titre évocateur « *Adventures in Aidland* », l'ouvrage collectif qu'il a coordonné par la suite (Mosse, 2011) ne problématise pas non plus de manière systématique les enjeux de la relation d'enquête au sein du monde de l'aide.

C'est en partie pour cette raison que nous avons invité chacun des auteurs de ce livre à adopter une posture réflexive sur la façon dont s'est déroulée son enquête et ont été produites ses données, mais aussi à réfléchir à son positionnement, plus ou moins empathique, impliqué ou critique vis-à-vis de son objet d'étude. La diversité des parcours réunis dans cet ouvrage, tout comme leurs évolutions entre participation et distanciation permettent d'approfondir la réflexion sur la politique du terrain au sein des institutions, et d'explorer la valeur heuristique des trajectoires hybrides, leurs difficultés et leurs ambiguïtés. Ces contributions enrichissent également le débat sur les rapports entre savoirs académiques et savoirs professionnels.

Comprendre les institutions et leurs pratiques : l'apport de l'ethnographie

Bien que l'ethnographie ait été à l'origine de la sociologie des organisations (Bate, 1997), et que l'anthropologie ait réinvesti depuis une vingtaine d'années le champ des organisations (Bate, 1997; Czarniawska-Joerges, 1989; Schwartzman, 1993; Wright, 1994; Gellner et Hirsch, 2001; Reed, 1998; Shridar, 2008; Ybema, Yanow, Wels et al, 2009; Garsten et Nyqvist, 2013), les institutions ont avant tout été un objet privilégié de la sociologie des organisations (Crozier et Friedberg, 1977; Mintzberg, 1990; Lagroye et Offerlé, 2010). Qu'apportent dès lors un questionnement et une recherche anthropologiques ?¹

1. Nous prenons ici le terme « institution » au sens d'organisation et non au sens d'ensemble de règles incorporées. Nous retenons toutefois l'idée que les institutions de l'aide s'inscrivent dans un univers social plus large, et les analysons pour ce qu'elles font, produisent, instituent, et pas seulement pour leur fonctionnement interne : « Les institutions comportent ainsi une dimension pratique et matérielle et une dimension symbolique ou, pour le dire autrement, sont simultanément des univers pratiques et symboliques » (Freymond, 2010: 47).

L'ethnographie comme épistémologie

L'anthropologie comme discipline rassemble un ensemble de questionnements et de références théoriques, et une diversité de pratiques de recherche, qui sont étroitement articulés. Sur le plan des questionnements, elle cherche à rendre compte des mondes sociaux au plus près des représentations et des expériences des acteurs, avec une approche à la fois inductive – qui ne cherche pas à vérifier des hypothèses théoriques, mais à faire émerger la singularité des configurations étudiées à partir de l'enquête de terrain – et holiste – qui prend acte de l'imbrication des différentes dimensions du social, de sa diversité et complexité. En termes de pratique de recherche, l'anthropologie s'appuie sur une démarche ethnographique, fondée sur une implication personnelle forte du chercheur dans la vie quotidienne des groupes sociaux étudiés – ce que l'on appelle classiquement l'observation participante – et la description fine des pratiques et des rapports sociaux.

Le recours à des méthodes ethnographiques est de plus en plus revendiqué, en sociologie, en sciences politiques, en sciences de gestion. Mais l'acception du terme est très variable et le label « ethnographie » est parfois mobilisé dès qu'il y a observation ou description de cas, voire entretien informel. Quelques entretiens qualitatifs formels ou quelques observations de circonstances servent alors, dans une démarche essentiellement illustrative, à donner de la chair à un propos largement théorique et ancré dans une démarche inductive. Or il faut distinguer l'ethnographie comme démarche illustrative de l'ethnographie comme posture épistémologique, positionnée au cœur de la pratique de recherche et des modalités de production et d'interprétation de ses données (Ager, 2015).

Dans cet ouvrage, l'apport de l'ethnographie est bien épistémologique : au-delà de la diversité de leurs objets et trajectoires de recherche, et de leur discipline de référence², tous les auteurs partagent une même posture qualitative, itérative et empiriquement ancrée. L'échelle d'observation privilégiée est le micro ou le méso ; les enquêtes se caractérisent par leur longue durée et cherchent moins à atteindre la représentativité ou l'exhaustivité qu'à comprendre de manière fine les routines bureaucratiques et les mondes de significations des professionnels de l'aide dans leur diversité, leur complexité et leurs ambivalences. Les questionnements de recherche se déplacent, par reformulations successives, suivant les enjeux identifiés aux différents moments de l'enquête et en fonction de l'accès à différents espaces ou arènes, ce qu'illustrent particulièrement les textes de Fresia, Labzaé, Lavigne Delville, Riegel et Ségalini.

L'ethnographie et sa démarche itérative sont donc inhérentes à la manière de construire l'objet, non pas à partir d'un questionnement théo-

2. À deux exceptions près (Labzaé et Ségalini sont politistes), tous sont socio-anthropologues, souvent à partir d'une formation initiale dans d'autres domaines (biologie, agronomie) pour ceux qui sont issus du monde de la pratique.

rique *a priori* mais à partir du terrain (Glaser et Strauss, 1967; Bryant et Charmaz, 2007), ou en tous cas dans un va-et-vient permanent entre les deux. Elles reposent également sur le principe de l'« éclectisme des sources » (entretiens formels ou informels, observations flottantes et focalisées, descriptions, recensions, etc.), seul à même de pouvoir faire varier les registres du réel étudié et de permettre une triangulation des données (Olivier de Sardan, 2008), et sur celui de la « saturation » (*idem*: 87), selon lequel la productivité de l'enquête décroît à chaque nouvel entretien ou observation, l'enquête s'achevant lorsque de nouveaux matériaux n'apportent plus rien de nouveau.

Mais l'apport de la posture ethnographique se situe également dans la valorisation de deux autres éléments: l'immersion de longue durée dans le milieu social étudié d'une part, et la réflexivité sur le processus de production des données de l'autre. L'immersion permet de donner une « épaisseur ethnographique » aux données (Geertz, 1973) et légitime le « pacte ethnographique » (Olivier de Sardan, 2008: 28) passé avec le lecteur, c'est-à-dire la confiance que celui-ci met dans les faits rapportés. La figure de l'anthropologue qui passe trois années consécutives dans une petite communauté lointaine, qui apprend sa langue et participe à la vie quotidienne des « indigènes » jusque dans ses dimensions les plus intimes, n'est plus la norme aujourd'hui. Le terrain est de plus en plus fragmenté, avec des « entrées ponctuelles » (Thedvall, 2013) et se joue sur plusieurs espaces, et les groupes étudiés ne sont plus appréhendés comme des ensembles stables aux contours délimités mais avant tout comme des constructions sociales dynamiques. Il n'en demeure pas moins que l'immersion dans un espace ou réseau social spécifique, l'apprentissage de ses normes et de ses codes, sont indispensables à toute pratique ethnographique, ce qui suppose une durée d'enquête significative. Les contributions réunies ici s'appuient ainsi toutes sur des enquêtes approfondies, qui permettent au chercheur d'observer les acteurs de l'aide « en situation », de se familiariser avec leurs jargons professionnels, mais aussi de systématiquement situer les personnes rencontrées dans un ensemble plus large d'acteurs et d'institutions. Souvent, c'est à travers des expériences – préalables ou concomitantes – de participation-observante voire de pleine participation au sein du monde de l'aide que les auteurs ont acquis cette familiarité avec ces normes et ces codes, et qu'ils ont établi des relations personnelles facilitant leur entrée ou leur maintien sur le terrain.

Inscrite dans le prolongement du tournant postmoderne et de l'effondrement de certaines « illusions méthodologiques » objectivistes (Ghasarian, 2002), la posture réflexive part quant à elle du constat que les données – tout comme les textes ethnographiques qui les restituent – ne reflètent pas une réalité unique et transparente qu'il suffirait d'enregistrer: elles sont toujours en partie construites à travers les relations intersubjectives que l'enquêteur tisse avec les enquêtés, les rapports de pouvoir plus larges dans lesquels ces relations s'inscrivent et des choix d'écriture liés à

des contextes intellectuels et historiques particuliers (Clifford et Marcus, 1986). Parce que la spécificité de l'anthropologie se trouve dans ces relations personnelles établies dans la durée, parce que le chercheur engage sa personnalité, son corps, sa sensibilité dans la production des données, la réflexivité est nécessairement au cœur de la démarche anthropologique, elle s'impose « comme exigence épistémologique et méthodologique » (Leservoisier, 2005 : 22). Portant sur « la subjectivité du chercheur et les modalités de son insertion au sein des groupes sociaux qu'il étudie, du point de vue de la plausibilité et de la véridicité des énoncés produits » (Olivier de Sardan, 2008 : 168), la réflexivité est une exigence d'autant plus forte lorsque les chercheurs sont, ou ont été, en même temps, praticiens, enrôlés dans des dispositifs plus larges de savoir-pouvoir dont ils sont partie-prenantes.

Les organisations de l'aide : des défis spécifiques à l'objet ?

L'approche ethnographique des institutions d'aide cherche à restituer le travail quotidien des acteurs qui en sont membres, saisi en contexte et en relation aux autres institutions. Dans cette ambition, elle rencontre un ensemble de défis qui, tout en étant propres à toute recherche anthropologique, sont en même temps spécifiques à cet objet, ou en tous cas y sont particulièrement marqués.

D'abord, toute recherche dans des organisations pose la question de la légitimation du chercheur au sein d'institutions *a priori* closes, dont l'accès physique est, contrairement à des terrains classiques menés dans des espaces publics (villages, quartiers, etc.), souvent très restreint (contrôle de sécurité à l'entrée, badges, etc.) et réservé à ses propres membres (« exclusive membership »). Lorsque le chercheur occupe une position d'observateur « pur », sans participation ou engagement professionnel au sein des organisations étudiées, il doit en négocier l'accès via des processus bureaucratiques impersonnels (obtention d'autorisations formelles), souvent combinés au soutien personnalisé d'un *insider* (Hamani sur l'institution judiciaire au Niger, Enten en Éthiopie). L'importance des soutiens individuels est d'ailleurs révélatrice de l'ambivalence du fonctionnement des bureaucraties, entre formel et informel, indifférence et sur-personnalisation des relations sociales. Sans participation intégrale actuelle (Deligne sur les projets d'irrigation au Cambodge) ou passée (Fresia au siège du HCR et Scalettaris dans son bureau de Kaboul) au sein d'une institution ou dans son environnement (Enten dans l'aide humanitaire en Éthiopie, Riegel dans la conservation de la nature au Sénégal, Lavigne Delville dans l'expertise foncière), ni soutien d'un membre interne influent, l'entrée sur le terrain peut être ainsi délicate à négocier et la place du chercheur difficile à trouver, sur fond de suspicion

ou d'incompréhension (Hamani), y compris lorsque celle-ci a été autorisée par certains acteurs (Ségolini sur un projet de conservation de la nature au Sénégal).

Enquêter au cœur des bureaucraties de l'aide pose ensuite un problème de découpage de l'objet, et au-delà, des questions d'échelles et de « positionnement spatial » (Gould, 2004). Une organisation semble au premier abord clairement définie et délimitée : un statut, des espaces physiques (des bureaux), un organigramme, du personnel. Or les institutions de l'aide sont en réalité des assemblages complexes, translocaux, de personnes, d'idées, de technologies et d'artefacts (Muller, 2013). Elles ne peuvent pas toujours faire l'objet d'une délimitation spatiale claire parce que leur quotidien met en jeu des acteurs internes aux statuts variés et une multitude d'acteurs externes, et qu'elles se déploient suivant des réseaux qui transcendent sans cesse les frontières formelles de l'institution et celles établies dans leurs organigrammes entre unités, départements, antennes locales ou nationales (Garsten et Nyqvist, 2013 : 12). À l'observation, les bureaucraties de l'aide apparaissent ainsi comme des espaces administratifs fragmentés, « enchâssés les uns dans les autres, tout en étant souvent cloisonnés, et marqués par des concurrences et des tensions aussi bien que par des formes d'alliances et de tensions » (Nay et Petiteville, 2011 : 15). Pour l'anthropologue se pose alors le défi de savoir comment rendre compte de ces fragmentations et ramifications ; comment identifier un site ou un réseau d'acteurs pouvant faire l'objet d'une enquête fouillée et contextualisée propre à la démarche ethnographique, sans perdre de vue ses articulations aux autres maillons de la chaîne, au sein et en dehors de l'organisation. Jeremy Gould (2004 : 267) problématise bien cet enjeu de spatialisation de l'enquête : « *the main point then is of how to define the setting, or site, of empirical inquiry in a way that is compatible with the ethnographic demands of rich contextualization, while not losing sight of the translocal and multiscalar forces and processes that mold localized relations and awareness* ». Cette difficulté a souvent été résolue en optant pour l'observation des interfaces ou de « nœuds » spécifiques de la chaîne de l'aide où s'entrecroisent, à un moment donné, divers réseaux d'acteurs qui y établissent des interactions denses. Ces nœuds ou interfaces peuvent être une instance de décision (Fresia, 2012), des conférences internationales (Bellier, 2012), des groupes de réflexion (Mansion), des arènes de négociations des politiques (Lavigne Delville), ou encore des dispositifs projets (Mosse, 2005 ; Deligne, etc.). Mais l'existence de disjonctions répétées entre différents nœuds pose la question de savoir si les observations réalisées à une interface particulière peuvent être généralisables au-delà. On retrouve ici le dilemme de la tension entre ethnographie du particulier (Abu-Lughod, 1991), attentive à la diversité et la complexité, recherche de rigueur empirique et qualitative, et montée en généralité, ainsi que le problème de l'autonomie relative des échelles et de l'incommensurabilité des concepts et des rationalités aux différentes échelles et lieux (Gould, 2004 : 272).

Derrière la permanence de l'organisation, les institutions de l'aide sont par ailleurs marquées par une forte instabilité. Elles sont, pour des enjeux de survie et de résilience, en perpétuelle réforme et transformation, que ce soit dans leur forme institutionnelle ou dans les modalités de leurs interventions (Nay et Petiteville, 2011). Les organisations des Nations-unies doivent en permanence négocier leurs ressources auprès des États membres. Pour développer de nouveaux champs d'intervention, la Banque mondiale se restructure à intervalles réguliers (Goldman, 2005). La chute du mur de Berlin a eu des répercussions importantes, ouvrant de nouveaux champs d'action dans les anciens pays socialistes (Wedel, 1998; Atlani-Duault, 2005) et induisant sur l'Afrique une « fatigue de l'aide » (Chavaigneux, 2001: 161) qui a obligé les institutions de développement à redéfinir leurs stratégies pour se relégitimer. Sous l'influence des politiques successives des bailleurs de fonds, les administrations des pays du Sud financées par l'aide sont elles-aussi en réforme permanente, « en chantier » (Bierschenk et Olivier de Sardan, 2014). Les stratégies des ONG sont très dépendantes des flux financiers qu'elles arrivent à mobiliser, tandis que les dispositifs projets sont, par nature, non institutionnalisés et encore plus éphémères. À tous les niveaux, les doctrines et les politiques sont régulièrement redéfinies, les règles de financement aussi ; le personnel change fréquemment de poste, d'autant plus que le recours à des contractuels est institutionnalisé, entraînant des discontinuités dans la mémoire, des changements de stratégies, des mises en cause de réseaux ou d'alliances antérieurs.

Cette instabilité des institutions de l'aide pose une série de difficultés à l'enquête ethnographique : l'impermanence du personnel et de certaines antennes administratives et leur faible capacité d'archivage soulèvent la question de l'accès aux sources, de la capacité à reconstituer des événements passés dont une partie des protagonistes n'est plus sur place. Comme de nombreuses bureaucraties (Gibert et Thoenig, 1993), elles souffrent d'une amnésie structurelle, favorisée par la faible institutionnalisation des dispositifs d'intervention et semblent parfois agir dans un éternel présent (Lewis, 2009). Fouiller les archives officielles et privées, faire jouer les réseaux pour retrouver les coordonnées des acteurs ayant changé de poste ou de pays, chercher à les rencontrer dans leurs nouveaux postes, ou encore mener des entretiens par mail, téléphone ou skype avec des acteurs lointains, sont autant de façons de contourner l'obstacle, au moins partiellement. Parfois, c'est l'objet même de l'enquête qui s'évanouit ou presque, comme le bureau sénégalais de l'UICN au Sénégal étudié par Riegel, profondément restructuré après la fin d'un financement au début de sa recherche, ce qui l'a amenée à travailler sur les réseaux d'acteurs au sein desquels il s'était, à un moment donné, constitué, plus que sur l'organisation elle-même. La précarité des dispositifs financés par l'aide pose aussi le problème de savoir comment saisir, dans la durée, les modalités et la portée de leurs actions à l'échelle des territoires lorsque ces dispositifs ont disparu, que leur réussite passe par des formes de réap-

appropriation qui en font disparaître l'origine, et que leurs traces sont soumises à une réinterprétation en fonction des enjeux du présent.

Enfin et surtout, l'ethnographie de l'aide soulève la question du rapport du chercheur face à la forte normativité de ces institutions. Une partie des professionnels de l'aide (souvent au niveau des sièges des organisations) passe en effet un temps considérable à produire leur propre découpage de la réalité et leurs propres savoirs, à partir de critères moraux et de points de vue normatifs, mais aussi d'objectifs politiques et de contraintes, à la fois opérationnelles et de survie organisationnelle, qui obligent à simplifier la réalité. Ces points de vue normatifs sont ancrés dans le langage du droit humanitaire et des droits humains pour certaines organisations, dans celui du progrès, de la transformation sociale et du développement économique pour d'autres. Les organisations cherchent à légitimer ces cadrages par une production continue de *policy papers*, de visions stratégiques et de guidelines (Larsen, 2013), mais aussi de littérature grise (études, évaluations) suivant des méthodes qui se veulent scientifiques, et par le recours – en interne et en externe – à des consultants et des chercheurs ou, en tous cas, à des employés ayant un haut bagage universitaire. Ces documents reprennent, dans certains cas, des analyses et des catégories issues des sciences sociales, non sans les réinterpréter et parfois les vider de leur sens premier ou de leur caractère subversif, comme l'a bien montré Calvés (2009) vis-à-vis de la notion d'*empowerment*. Mais ils influencent en même temps la sphère académique : certains champs de recherche ou revues spécialisées sont fortement marqués par les cadrages internationaux comme les *development studies* ou les *refugee studies*, etc. ; le succès académique des thèmes comme la gouvernance doit par exemple beaucoup à sa promotion par les organisations internationales, les recherches qu'elles ont financé sur ce thème, les controverses que cette promotion a suscitées. La forte production normative des bureaucraties de l'aide pose ainsi de manière plus saillante qu'ailleurs la question des rapports complexes entre savoirs institutionnels, savoirs-experts et savoirs issus des sciences sociales ainsi que celle de la distanciation morale, politique et épistémologique du chercheur vis-à-vis d'une aide qui se construit sur des principes de solidarité, de droits humains et d'amélioration des conditions de vie des populations, difficilement contestables en soi.

L'observation dense de scènes et l'entretien biographique approfondi

Face au caractère évanescents ou au contraire tentaculaire des organisations de l'aide, les anthropologues font souvent le choix de concentrer leur enquête sur un espace ou une arène limitée, susceptible d'une observation dense. Il analyse cette arène non pas seulement pour elle-même, mais aussi comme interface entre acteurs hétérogènes inscrits dans d'autres

réseaux, et révélatrice de processus plus larges. C'est ainsi que Atlani-Duault (2005) a participé, en tant que membre d'une équipe du PNUD basée en Asie centrale, aux multiples interactions entre son équipe, les services nationaux de santé, les ONG nationales, ce qui lui a permis de restituer des extraits de réunion particulièrement révélateurs des tensions ou divergences entre acteurs. Bellier (2012) a suivi les multiples conférences de préparation de la Déclaration des peuples autochtones à l'Onu. Dans le même esprit, Fresia (2012) a analysé le processus d'élaboration et d'adoption d'une « Conclusion » du comité exécutif du HCR (EXCOM) qui portait, en 2007, sur le thème de la « protection des enfants à risques ». Suivre le processus de son élaboration, de sa négociation et finalement de son adoption, mais aussi interroger les principaux protagonistes y prenant part, lui ont permis d'ethnographier finement les processus et les légitimités en jeu dans la transformation d'une série de préceptes ou de cadrages préalables, fortement controversés, en « normes universelles ». Mansion quant à elle se centre sur un groupe de travail original, un « objet institutionnel non identifié » qui réunit dans la durée agents de la coopération française, chercheurs et experts de différentes disciplines autour des politiques foncières dans les pays du Sud. Elle décrit la dynamique de ce « petit groupe » (Schnapper, 2009) et les modalités de cette coproduction de savoirs, à travers les tensions qui le traversent entre logiques académiques et logiques de l'action, entre disciplines normatives et descriptives, entre affinités et tensions interpersonnelles.

Devant les contraintes d'accès à certaines scènes ou coulisses du monde de l'aide, Ségalini et Hamani, chercheurs ayant une position d'observation « pure », ont revalorisé une autre technique d'enquête classique en anthropologie : l'entretien approfondi et répété. Le recours à cette technique devient un moyen de contourner la suspicion que la présence du chercheur suscite lorsqu'il mène l'enquête sur des sujets sensibles ou confidentiels et qu'il n'est pas reconnu comme un membre à part entière de l'institution observée. Face à la méfiance des bureaucrates sénégalais, qui la percevaient comme une espionne de la Banque mondiale, Ségalini a ainsi recentré son dispositif d'enquête sur des entretiens biographiques approfondis : les agents de l'État sénégalais ont alors pu exprimer leurs frustrations, et leur sentiment de précarité est devenu l'objet même de l'étude. Dans le même esprit, sur fond de récent scandale touchant la justice et de fortes suspicions, Hamani a privilégié le détour par l'analyse des carrières et des trajectoires des magistrats pour saisir le fonctionnement ordinaire de la justice au Niger : le recours à l'entretien lui permet de reconstituer des pratiques inobservables, parce que placées sous le sceau de la confidentialité, tandis que sa participation active à la vie extraprofessionnelle de la juridiction (caféteria de la cours d'appel, mosquée) lui a donné l'accès à l'informalité des échanges autour des dossiers et les questions de droit qu'ils soulèvent.

« Studying through » et ethnographie multisituée : suivre un dossier et reconstituer des réseaux

Face au caractère fragmenté des relations d'aide aux différentes échelles, et à la longueur des réseaux qui structurent les chaînes de l'aide, le « *studying through* » (Wedel, 2004) représente une innovation méthodologique importante. Héritière de l'approche prônée par Appadurai (1988) pour suivre les flux d'objets, d'idées ou de techniques dans un monde désormais globalisé, et mobilisant les acquis de la sociologie des politiques publiques, *studying through* consiste à suivre la trajectoire – le plus souvent non linéaire – d'un dossier particulier, d'un *policy document*, d'un instrument de politique publique ou d'un dispositif socio-technique, et ses multiples usages et appropriations à travers la chaîne de l'aide³. Scalettaris, par exemple, privilégie cette approche en se focalisant sur la gestion du dossier « afghan », au siège du HCR à Genève puis dans la *Branch Office* à Kaboul, comme cas d'étude pour saisir plus largement la portée de l'action du HCR. Cette approche permet de saisir les (non) articulations complexes entre les différentes arènes de l'aide, non seulement entre divers acteurs (par exemple entre « développés » et « développeurs »), mais également entre les entités ou sous-systèmes qu'ils représentent (Wedel, Shore, Feldman *et al*, 2005 : 40). Suivant le fil de la production des chiffres de l'aide alimentaire, Enten révèle des processus hautement contrôlés politiquement et âprement négociés depuis la base de l'administration locale jusqu'à la capitale, entre institutions éthiopiennes et entre celles-ci et les organisations humanitaires.

Une autre manière de faire du *studying through* est de reconstituer, de manière rétrospective, des réseaux d'acteurs impliqués dans la gestion d'un projet ou d'une intervention, en se penchant sur leurs trajectoires et carrières professionnelles. S'apparentant alors à une analyse de réseaux sociaux (*social network analysis*), cette approche permet, à travers les parcours professionnels, non seulement d'identifier les articulations et les disjonctions entre différentes arènes de l'aide, mais également de montrer comment les trajectoires professionnelles transcendent sans cesse les frontières institutionnelles formelles, et les dichotomies habituellement établies entre échelle locale vs. globale, privé vs. public, gouvernemental vs. non-gouvernemental, etc. Ainsi, c'est en reconstituant les connexions entre différents acteurs impliqués dans des projets de conservation au Sénégal que Riegel a pu retracer l'histoire du champ de la conservation et de gestion des zones côtières dans ce pays : à travers un terrain « non spatialisé, construit sur la connectivité des acteurs » et sur la reconstitution de réseaux *a priori* discontinus, elle montre comment les trajectoires personnelles viennent éclairer les trajectoires institutionnelles.

3. Voir aussi le « *process tracing* » en science politique et en relations internationales (Bennett et Checkel, 2014).

« *Studying through* » implique aussi de multiplier les sites et les lieux de l'enquête et de développer une démarche ethnographique « multi-site » (Marcus, 1995). Si la comparaison d'un même objet d'étude appréhendé dans des contextes géographiques et culturels différents est intrinsèque à la démarche ethnographique classique (ethnographie comparatiste), l'ethnographie multisite, elle, cherche avant tout à saisir les circulations d'individus, d'objets, d'idées ou de connaissances entre plusieurs lieux et à analyser les relations qui les lient entre eux. À l'image des institutions étudiées, le terrain d'enquête est donc lui-même « mouvant » (Marcus, 2002), fragmenté et les sites étudiés sont sélectionnés en suivant la connectivité des acteurs, des idées ou des *policy models* étudiés. Ainsi, « il s'agit d'envisager le site de l'enquête non pas comme une localité en communication avec un système global, mais comme une localisation ethnographique permettant l'étude du système : une ethnographie dans le système-monde mais aussi du système-monde » (Trémon, 2011). Dès lors, l'enquête peut se dérouler pour partie à Washington, New York, Genève ou Paris, au siège des organisations, et pour partie dans les pays d'intervention, à l'échelle des antennes locales ou des « partenaires » des grandes agences, autant de sites reliés entre eux par des acteurs qui circulent de l'un à l'autre, des flux financiers et des flux d'information, etc. et dont il s'agit de dénouer les fils. C'est ce qu'a fait Atlani-Duault, au siège du PNUD puis dans un de ses bureaux en Asie centrale, ou Goldman pour la Banque mondiale, entre Washington et le Laos. Plusieurs contributeurs à cet ouvrage (Fresia, Lavigne Delville, Riegel, Labzaé) ont, à des degrés variés, également pratiqué une approche multi-site.

Pour des contraintes matérielles, il n'est, sauf exception, pas possible d'investir autant dans chaque site, mais la densité ethnographique de certains sites et au contraire la superficialité d'autres (« *thick and thin* » (Marcus, 1995) peuvent devenir des clefs de l'analyse. Riegel qui tente de reconstituer les réseaux d'acteurs impliqués dans le champ de la conservation au Sénégal s'en revendique, en précisant que c'est bien leur degré de connectivité qui matérialise le terrain d'enquête et non la localisation des sites de l'enquête eux-mêmes. Mais l'ethnographie multi-site peut aussi être appréhendée comme l'analyse fouillée de différentes pratiques qui, bien que connectées entre elles, restent strictement situées (Bendix, 2012 : 32), ou encore comme le suggère Marcus lui-même devant les difficultés que peut poser l'analyse de pratiques mouvantes, elle peut être une ethnographie uni-site « stratégiquement située » (Cefai, 2010 : 360).

Suivre des controverses est une autre façon de pratiquer du *studying through*. Là, ce ne sont plus des personnes ou des *policy documents*, mais des idées dont on suit les trajectoires, les cheminements, les recompositions, et derrière elles, les réseaux qui les portent. Ainsi, l'émergence d'une initiative de réforme foncière, concurrente de celle qu'il étudiait jusque là, a amené Lavigne Delville à identifier et caractériser les réseaux de politique foncière sous-jacents, qui regroupent des administrations béninoises, des agences d'aide, des experts. Durant les années de contro-

verses sur l'orientation de la réforme foncière, il a suivi et documenté ce qui se passait dans les arènes où se confrontaient ces projets, de l'espace local de la mise en œuvre des opérations d'enregistrement des droits fonciers aux conférences internationales à Washington, en passant par les débats sur la loi au parlement béninois. En Éthiopie, Labzaé a documenté les ondes de choc qui ont suivi la révélation du projet de l'État régional d'expulser des populations pour libérer les terres pour des investisseurs, au sein de l'équipe du projet comme au niveau de l'Ambassade du pays finançant le projet, mettant ainsi au jour la diversité des réactions au sein des expatriés, et la tentative de l'Ambassade de négocier en sous main l'arrêt de cette politique tout en donnant à voir que tout allait bien.

Le chercheur dans un réseau de relations

Entrer, rester, sortir

On l'a dit, la figure emblématique du long terrain exotique n'est plus la modalité principale de l'enquête ethnographique. La distance spatiale et culturelle entre le chercheur et les acteurs qu'il étudie est moins forte, les terrains sont souvent fragmentés, les relations perdurent à distance. Entrer, rester, sortir, écrire, sont toujours des moments clés d'une recherche, mais ils se jouent dans des modalités renouvelées, d'autant plus lorsque le chercheur est, ou a été, acteur des pratiques qu'il étudie. La trajectoire de la recherche, les glissements entre des positions de pleine participation et des positions d'observation plus ou moins participante, la façon de sortir – temporairement ou définitivement – du groupe étudié et de renégocier les relations avec ses membres (parfois anciens collègues et amis), sont révélateurs de ces nouvelles modalités du terrain anthropologique, en même temps qu'ils éclairent les pratiques de l'aide. Une des originalités de cet ouvrage est de proposer une lecture systématique de ces questions, à partir de trajectoires de recherche variées, qui ne se résument pas à l'opposition entre observateur externe et « insider ».

La légitimité du chercheur externe au sein d'une institution ne va pas de soi, et plusieurs doctorants ont cherché à négocier un stage (Hamani, Labzaé, Ségalini), avec plus ou moins de succès: arriver comme stagiaire sans cahier des charges précis dans un projet de formalisation des droits fonciers en Éthiopie a permis à Labzaé, qui parlait amharique, de faire valoir sa compétence linguistique et de se légitimer; inversement, ayant négocié un stage sans mandat clair, dans un projet qui s'est révélé controversé, objet de fortes rumeurs de corruption, Ségalini a fait face à de nombreuses suspicions et rejets. Le fait d'avoir obtenu le droit d'accéder à certains acteurs, à certaines scènes, ne signifie pas qu'il sera toujours possible de l'exercer. De plus, d'autres scènes, d'autres pratiques restent

exclues de l'observation, ce qui pose la question de « comment décrire l'inobservable » (Hamani)⁴ et peut amener à déplacer le champ de l'enquête au bénéfice de nouveaux questionnements (Ségolini) parfois au risque de réduire singulièrement la portée de l'analyse⁵.

Si Hamani, Labzaé et Ségolini sont des observateurs externes venant d'une trajectoire académique, les autres auteurs de cet ouvrage ont, à un degré ou un autre, été participants des problématiques et des espaces sociaux – voire des projets – qu'ils analysent. Pour eux, la question de l'entrée sur le terrain se pose de façon différente: Lavigne Delville a commencé à travailler sur le foncier au Bénin comme consultant pour le compte d'une ONG, et Fresia a été *junior officer* au HCR après sa thèse; tous deux ont alterné entre diverses positions au cours de leur trajectoire, et ont pu progressivement s'appuyer sur une double légitimité de praticien ou d'ancienne praticienne connue et de chercheur pour entrer et sortir relativement aisément. Enten a été chef de mission MSF en Éthiopie, avant d'y revenir pour sa thèse après plusieurs années de consultation dans différents pays; Riegel avait dirigé pendant plusieurs années un projet de conservation au Sénégal avant d'y étudier l'UICN. Pour eux, il s'est agi d'un retour, dans une position de chercheur, sur un terrain qu'ils connaissaient déjà pour partie, avec des relations personnelles préexistantes. Deux des auteurs sont particulièrement engagés dans l'action qu'ils étudient: Deligne a combiné la responsabilité de chef de projet à temps partiel dans une ONG et de chercheur pour observer les jeux d'acteurs autour du projet à partir de sa position de chef de projet; salariée de la même ONG, Mansion a temporairement suspendu sa pleine participation au groupe de réflexion dont elle assurait l'animation pour prendre une position d'observatrice de ce même groupe.

Revenir en tant que chercheur sur un terrain connu comme praticien permet de s'appuyer sur un réseau déjà établi de relations, sur une connaissance des situations et des codes, sur un capital d'information déjà accumulé. Mais la négociation d'une nouvelle position ou l'accès à de nouvelles arènes n'en sont pas pour autant toujours aisés: Mansion a dû négocier sa recherche avec les membres du groupe de réflexion, dont certains, eux-mêmes chercheurs, n'avaient pas l'habitude d'être pris comme objet de recherche et avaient leur propre point de vue critique sur la faisabilité et la pertinence de la recherche elle-même. Comme pour l'anthropologue enquêtant dans son groupe social qui fait face à une « étrange familiarité » (Ouattara, 2004), la connaissance préalable incorporée est un atout, qui permet d'éviter « *the often arduous itinerary from initial naivety with all its mistakes and misunderstandings to a gradual*

4. Sur le problème de « décrire le caché » dans les enquêtes sur la corruption dans les administrations et les projets de développement, cf. Blundo (2003).

5. Au-delà de l'ouverture affichée par son directeur, l'OMC apparaît, à lire l'ouvrage dirigé par Abélès (2011), comme singulièrement opaque et inaccessible à l'observation et l'enquête.

learning through daily practice » (Brandström, 2009: 45). Elle peut aussi se révéler un piège si le chercheur ancien praticien n'a pas pu suffisamment se distancier de son rôle antérieur. De plus, la question des identités assignées au chercheur ancien praticien par ses anciens collègues peut être problématique, sans oublier la tentation de jouer ou reprendre parfois un rôle opérationnel, comme Enten qui n'a parfois pas pu s'empêcher de réagir devant les manipulations grossières dont il était témoin, ou Lavigne Delville, pour qui les échanges continus d'information avec les membres d'un des réseaux de politique publique étudiés relevait à la fois de la poursuite de relations de collaboration, de services rendus à certains informateurs, et d'un choix politique de faire circuler certaines informations face à des processus opaques.

Ces trajectoires hybrides de recherche, s'appuyant sur des expériences de pleine participation, antérieures ou simultanées, posent également de façon spécifique la question de la sortie du terrain et de l'écriture. Si l'accès aux institutions de l'aide peut être problématique pour le chercheur externe, c'est au contraire la « sortie » du terrain qui semble susciter le plus de difficultés à l'ethnographe ancien praticien car elle suppose une rupture de positionnement parfois douloureuse. Plusieurs contributions (Fresia, Enten, Scalettaris) évoquent cet enjeu, qui est à la fois éthique et épistémologique. Lorsque l'on est dans une position académique, le travail sur les données et la construction de l'analyse produisent et matérialisent un processus de distanciation vis-à-vis du terrain, des acteurs qu'on y a côtoyés et des routines que l'on y a développées. Ce qui allait de soi sur le terrain peut (re)devenir objet d'analyse. Mais la distanciation et la rupture avec le langage-développement et ses impératifs moraux sont plus difficiles à réaliser lorsque les terrains sont segmentés et les aller-et-retour fréquents, lorsque les liens personnels et amicaux sont forts, lorsque le chercheur a partagé, ou partage encore en partie au moins, les cadres de pensée des acteurs qu'il a étudiés.

La difficulté de la distanciation est maximale lorsque la recherche repose essentiellement sur un matériau produit au cours d'une pratique opérationnelle et que la construction de l'objet se fait à l'issue d'une phase de pleine participation. La sortie du terrain peut alors induire une profonde remise en question de postulats ou d'engagements antérieurs. En effet, dans une logique académique classique, c'est l'investissement dans la littérature et le travail de définition de l'objet qui permettent de construire, en amont du terrain, un questionnement scientifique sur l'espace social à étudier. Les chercheurs anciens praticiens, qui mobilisent du matériau produit pendant leur pratique professionnelle, n'ont pas toujours eu cette opportunité, et c'est alors en aval que la distanciation s'opère, avec une acuité souvent très forte. Entrée au HCR avec l'idée de faire une thèse mais sans sujet prédéfini, et à partir d'une formation en relation internationale, Scalatteris décrit par exemple avec une remarquable réflexivité les difficultés, la souffrance même, qu'elle a affrontées pour sortir d'un mode de pensée dans lequel elle s'était inscrite le temps de son poste, pour ensuite

entrer dans une posture critique vis-à-vis des impensés institutionnels du HCR. Mais c'est aussi cette épreuve, et la profonde remise en question des postulats de l'agence onusienne qui s'en est suivie, qui lui ont permis de produire une analyse d'une finesse remarquable sur les modalités d'action et les postulats du HCR et leur caractère fortement stato-centré.

Pacte ethnographique et enjeux éthiques de la recherche

La sortie du terrain implique par ailleurs une recomposition des relations avec les acteurs dont on a partagé le quotidien pendant un temps et induit fréquemment de difficiles conflits de loyauté, à l'échelle individuelle ou institutionnelle. Les dilemmes éthiques (fidélité, trahison, anonymat, etc.) posés par ce repositionnement ne sont pas spécifiques à l'anthropologie des institutions, mais ils sont particulièrement vifs dans ces cas là, du fait de la proximité qui lie les anthropologues à ces milieux. Ils le sont d'autant plus lorsque ceux-ci ont été praticiens et que leur statut de chercheur est resté ambiguë ou non explicité pour une partie des interlocuteurs, voire volontairement dissimulé dans certaines situations. Écrire peut ainsi représenter une trahison, comme Mosse (2006b) en a fait l'amère expérience face aux réactions violentes qu'a suscitées le manuscrit de « *Cultivating development* » auprès de ses anciens collègues. Mettant en évidence la façon dont les « *policy models* » servent moins à orienter l'action qu'à produire une apparente cohérence des projets et une lecture en termes de succès, son analyse était pourtant bienveillante, sans mise en causes personnelles ni règlements de compte. Mais le simple fait de décrire les contradictions quotidiennes de la pratique du développement et la façon dont les praticiens tentent d'y faire face ont été perçus comme une rupture de rapports de confiance et de l'attendu implicite, de la part des acteurs, que la recherche réalisée ne devait pas nuire à la réputation professionnelle d'une institution et d'un projet duquel le chercheur avait été partie prenante.

Nos auteurs n'ont pas fait face à des situations aussi violentes, mais la question de la peur de trahir la confiance de leurs interlocuteurs ou de leur porter préjudice s'est posée à plusieurs d'entre eux, notamment parce qu'ils ont été fortement impliqués dans l'action à un moment de leur trajectoire (Fresia, Scalettari, Enten, Mansion, Riegel). Certains ont tenté de la résoudre par une politique de confidentialité visant à protéger un maximum leurs interlocuteurs en particulier lorsque l'enquête a été menée dans des milieux de forte interconnaissance⁶. Riegel a par exemple masqué

6. Florence Weber (2008) propose, dans certains contextes où les questions de réputation se posent, de construire des cas fictifs, reconstitués à partir de différentes personnes ou situations concrètes.

la lisibilité des trajectoires individuelles de ses interlocuteurs sur lesquelles son dispositif empirique reposait. D'autres ont trouvé dans la distanciation maximale avec la cause morale portée par l'institution étudiée et dans l'affirmation claire d'une rupture de loyauté avec celle-ci une manière de répondre à ces enjeux éthiques : ainsi, Scalettaris affirme-t-elle que le véritable fondement éthique de la démarche anthropologique devrait être avant tout dans sa capacité à produire un savoir incommensurable avec le savoir expert. Cette question se pose différemment encore lorsque l'engagement dans un doctorat marque une étape dans une carrière mais ne vise pas à un basculement dans le monde académique. Ceux qui, comme Mansion, prennent pour objet de recherche un espace auquel ils participent pleinement et dans lequel ils vont devoir se réinsérer ensuite, sont particulièrement contraints de préserver leurs relations avec leurs collègues et amis devenus un temps « objets » de recherche et qu'ils retrouveront ensuite comme collègues. Cela n'oblige pas forcément à l'auto-censure, mais influe nécessairement sur le choix des objets, l'attention à mettre en avant des logiques structurantes plus que des pratiques ou positions individuelles, une prudence particulière dans l'analyse et l'écriture. Alors qu'un chercheur parle en son nom personnel, un praticien représente toujours son institution et doit veiller à ce qu'il écrit : « *Even when my writing is published under my own name, as in this case, and is accompanied by a disclaimer that the contents reflect my own views and do not in any way represent official policy, even then I cannot avoid writing as a member of an organization and my words are carefully chosen* » explique ainsi Eyben (2000 : 8), anthropologue qui travaillait à la DFID. La question se pose aussi pour les anciens praticiens, dès lors qu'ils restent dans une situation de loyauté vis-à-vis de l'organisation qui les a employés, et pour les chercheurs externes dès lors qu'ils se sentent redevables envers l'institution qui les a accueillis ou les acteurs qui lui ont ouvert les portes ou avec qui ils ont développé des affinités. La difficulté de l'écriture est encore amplifiée lorsque les institutions de l'aide cherchent à contrôler les productions scientifiques qui les concernent, et exigent des restitutions préalables à toute publication. Les relations de pouvoir sont ici loin d'être en faveur du chercheur mais rejoignent les enjeux de restitution et les enjeux éthiques que pose toute enquête ethnographique (Fassin et Bensa, 2008) dans un contexte où les personnes enquêtées lisent de plus en plus les productions académiques qui les concernent (Brettell, 1993) et obligent le chercheur à « répondre de sa recherche » (Fassin, 2008).

Ces questions d'accès et de sortie de terrain révèlent, in fine, l'importance du type de « pacte ethnographique » que l'anthropologue passe, plus ou moins explicitement, avec ses interlocuteurs pour assurer la faisabilité de son enquête (Abélès, 2002 : 37-40), mais aussi celui qu'il passe avec ses lecteurs pour garantir le sérieux et le professionnalisme de sa démarche (Olivier de Sardan, 2008 : 28-32). Sur quels engagements fonder ce pacte ethnographique ? Comment en renégocier les termes « en cours de route », lorsque la trajectoire de l'anthropologue n'est pas linéaire, mais marquée

par des glissements successifs de postures et de questionnements de recherche ? Comment réconcilier l'injonction à ne pas nuire aux personnes enquêtées, les sentiments de loyauté qui découlent d'éventuelles collaborations avec les institutions de l'aide, et la nécessaire posture critique, que suppose tout travail de distanciation épistémologique ? Enfin, comment éviter que des descriptions empiriques fines de situations concrètes, propres à la démarche ethnographique, ne soient interprétées par les acteurs comme une critique personnelle à leur égard malgré les précautions prises pour préserver leur anonymat ?

Pendant longtemps, l'anthropologie ne s'est pas dotée d'une éthique formalisée, considérant que l'autorité du chercheur, de par ses attributs d'intégrité morale et de rigueur scientifique, se suffisait à elle-même pour garantir le caractère éthique d'une recherche (Fassin, 2006 : 522). De plus, l'anthropologie s'est longtemps positionnée principalement du côté des groupes politiques opprimés ou en tous cas marginalisés : être transparent sur sa démarche et sur ses intentions de publications était sensé faire partie d'un engagement implicite à ne pas renforcer les rapports de domination, desquels elle était déjà partie prenante (Sridhar, 2005 : 18).

Aujourd'hui, dans un contexte où les productions scientifiques échappent plus que jamais au contrôle de leurs auteurs, où le langage éthique des sciences naturelles contamine celui des sciences sociales et où les objets de recherche de la discipline se diversifient, l'injonction à se montrer « responsable », « transparent » et à ne pas nuire aux groupes sociaux étudiés est toutefois de plus en plus fréquente ; l'obligation de soumettre sa recherche à des commissions éthiques se répand, notamment dans les pays anglo-saxons, et les questions éthiques font, de plus en plus, débat. S'appuyant sur la controverse suscitée par la publication de *Cultivating Development*, Sridhar (2005 : 19) a par exemple appelé les anthropologues du développement à anticiper avec plus de prudence les enjeux à court et moyen termes de leurs écrits. Il s'interroge sur l'impact que peut avoir une analyse critique de l'aide, ancrée dans une expérience d'*insider*, sur le financement de la coopération au développement et *in fine* sur les populations bénéficiaires des projets critiqués. Mais surtout, il se demande jusqu'à quel point l'utilisation de données produites dans des circonstances équivoques ou quasi-masquées ne risque pas de nourrir la méfiance envers une discipline déjà marginalisée dans le monde de l'aide, alors qu'elle reste essentielle pour définir des politiques plus adaptées aux contextes locaux. Si cette question soulève l'enjeu plus large de préserver la crédibilité de notre discipline vis-à-vis des acteurs de l'aide, elle souligne aussi les questions éthiques, et pas seulement épistémologiques, que pose la formulation d'une critique de l'aide produite dans des conditions ambivalentes, où le statut du chercheur est souvent invisibilisé voire masqué. Or il est certain que cette difficulté ne peut pas être résolue uniquement par l'engagement du chercheur à respecter des codes éthiques formels et des notions de « consentement éclairé » et de « préjudice subi », issues du monde médical, qui sont aussi floues dans leur définition qu'ina-

déquates à la démarche épistémologique propre à l'anthropologie (Mosse, 2006a; Fassin, 2006). Comme l'illustre les parcours des chercheurs réunis ici, l'anthropologue enquête avec des questionnements et des postures susceptibles d'évoluer en permanence. C'est donc tout au long du processus de recherche qu'il doit négocier ou renégocier sa place sur le terrain, et informer ses interlocuteurs de l'évolution de ses questionnements et non pas en obtenant, en amont, leur « consentement éclairé » (Cefaï 2009: 22). La notion de « préjudice subi » pose quant à elle la question de savoir si elle doit être comprise dans les mêmes termes suivant qu'une recherche contribue potentiellement à mettre en cause la réputation professionnelle d'une institution de pouvoir ou à mettre en danger des groupes déjà marginalisés ou opprimés. Les retours d'expériences des anthropologues ayant été contraints de soumettre leur recherche à des comités éthiques montrent en tous cas à quel point la codification formelle de l'éthique tend à produire des restrictions inutiles qui contraignent fortement la qualité de l'enquête, et à être instrumentalisée à différentes fins, tout en n'apportant pas de réponses aux réels enjeux éthiques rencontrés (Fassin, 2006: 524; Cefaï 2009: 22). Plutôt que d'être réduite à un processus formel, c'est avant tout par une approche réflexive globale sur les conditions de production des données et sur l'ensemble du processus d'enquête, dans les re-positionnements multiples qu'il implique, que l'anthropologue peut être le plus à même à développer une réflexion éthique propre à sa démarche et à son objet, située et circonstanciée. Car c'est bien en donnant à voir les stratégies de recherche et les divers positionnements que l'on tisse vis-à-vis de son sujet d'étude, mais également les rapports de pouvoir, et les conditions politiques et structurelles plus larges qui rendent possibles la production d'une connaissance (et qui inclut la manière dont les questions éthiques sont elles mêmes politiquement définies), que l'anthropologie peut être aussi « transparente » que possible sur sa démarche et ainsi dévoiler la dimension toujours située de son savoir et de son autorité (Mosse, 2006a; Harper and Corsin Jimenez 2005: 10-11) – et non en se cachant derrière des procédures éthiques bureaucratiques qui masquent tous ces aspects.

Implication et/ou distance du chercheur sur son terrain : changements de position et de posture

Les conditions et modalités d'entrée sur le terrain, la nature des « épreuves ethnographiques » (Fassin et Bensa, 2008), les problèmes liés à la sortie du terrain et au passage à l'écriture et les questions éthiques dépendent beaucoup de la *position* sociale et spatiale du chercheur par rapport aux acteurs étudiés, et de la *posture* qu'il adopte par rapport à la pratique de l'aide. L'une et l'autre ont des conséquences importantes

sur la façon de définir et de problématiser les objets de recherche, sur les espaces et les pratiques accessibles à l'observation ou au contraire fermés, et donc finalement sur le contenu même de la recherche et ses résultats.

Positionnement spatial et social, postures politiques vis-à-vis de l'aide

Nous avons déjà évoqué la question du positionnement *spatial* : à quel(s) maillon(s) de la longue chaîne de l'aide se situe l'observateur ? La question du positionnement *social* du chercheur par rapport aux membres des groupes sociaux étudiés est aussi fondamentale. Différents auteurs ont tenté de caractériser la diversité de ces positionnements et les implications de chacune d'elles. Jean-Pierre Olivier de Sardan (2008 : 190ss) distingue quatre positions sur un gradient entre pure observation externe et pure participation : l'observateur intégral, l'observateur qui participe, le participant qui observe, le participant intégral. Pour lui – et nous partageons ce point de vue –, la question n'est pas tant de chercher la « bonne » position, que d'être capable d'explicitier celle que l'on a choisie ou que l'on a pu occuper, d'en valoriser les atouts et d'en contrôler au mieux les biais, bref, d'en faire un élément de sa « politique du terrain ». Les deux questions essentielles sont dès lors : « a) quelle position occupe le chercheur de terrain prolongé au sein de la société locale ou du groupe étudié ? b) quel type d'empathie le lie aux acteurs de cette société ou de ce groupe » (*idem* : 190). La première question renvoie à la perception du chercheur par les acteurs du groupe étudié, et au risque « d'encliquage » (*idem* : 93), c'est-à-dire au risque d'être considéré comme lié à une faction ou un sous-groupe particulier, et d'en adopter inconsciemment les points de vue du fait qu'ils sont des interlocuteurs privilégiés. La seconde met en avant le risque d'un regard biaisé par les affinités développées sur le terrain. En effet, si les anthropologues ont de préférence étudié des groupes subalternes avec lesquels ils étaient en empathie et qu'ils cherchaient à défendre, certains chercheurs ont pris pour objet des groupes sociaux avec lesquels ils n'avaient pas d'affinités et « n'aiment pas leurs indigènes », comme par exemple des mouvements d'extrême droite (Avanza, 2008). Sans aller jusque là, on sait que le journal de terrain de Malinowski a révélé le mépris qu'il avait pour les Trobriandais. De même, certains anthropologues montrent-ils parfois le peu d'estime qu'ils ont pour les praticiens du développement (Lavigne Delville, 2011).

En anthropologie du développement, cette question de la position par rapport au groupe social étudié croise celle de la posture politique et morale par rapport à l'intervention de développement elle-même. Science coloniale à l'origine, l'anthropologie a un rapport très ambigu avec son

« jumeau maudit », le développement (Ferguson, 1997)⁷. La discipline a cherché à s'en distinguer pour s'affirmer académiquement et pour cela s'est souvent construite sur une occultation ou une critique radicale du développement. La difficulté de la socio-anthropologie du développement à être reconnue d'un point de vue académique en témoigne. Même dans le monde anglo-saxon où elle est plus légitime, la coupure entre une *anthropology of development* académique analysant de façon critique l'aide et une *development anthropology* appliquée demeure forte. La forte normativité du monde de l'aide questionne ainsi la position politique du chercheur vis-à-vis de l'aide en général, de ses postulats moraux et idéologiques, des rapports de domination qu'elle reproduit, mais aussi vis-à-vis de l'épistémologie spécifique des différentes institutions (le HCR n'est pas la Banque mondiale). Elle questionne son rapport aux catégories de pensée, aux découpages de la réalité, aux concepts promus par ces organisations mais également son rapport à l'action.

Là encore, divers auteurs ont proposé des typologies. Grillo (1985: 28-31) a distingué quatre postures: le *rejectionist* qui rejette par principe toute possibilité d'utilité de l'anthropologie pour l'action et donc toute collaboration, le *monitorist* impliqué dans la définition et la mise en œuvre de projets, l'*activist* qui cherche à influencer les politiques de développement, et enfin le *conditional reformer*, qui considère que l'anthropologue a un rôle utile à jouer, à condition d'être « *fully aware of what involvement in that world means, ethically, politically and practically* » (*idem*: 31). S'interrogeant sur le rapport de la recherche anthropologique à la pratique et à l'action de développement, Le Meur et Lavigne Delville (2009: 85-94) distinguent trois postures possibles pour les chercheurs: *l'implication*, où le chercheur est médiateur et expert (et négocie donc les cadrages et les stratégies opérationnelles, contrairement au *monitorist*, engagé dans la mise en œuvre des interventions), la *critique externe (rejectionist)* et le *in and out* où, comme David Mosse, le chercheur, après avoir été fortement impliqué, sort du jeu de l'action pour produire une recherche fondamentale. Plus récemment, Tania Li (2013: 214) a mis en avant trois types d'engagements de l'anthropologie vis-à-vis du développement, « chacun d'entre eux étant accompagné d'un ensemble particulier de relations sur le terrain et de tensions caractéristiques » et qu'elle considère comme largement incompatibles: l'engagement dans la programmation et l'opérationnel (qui pour elle suppose d'entériner les cadres de pensée et les modes opératoires de l'aide), l'analyse critique des interventions (qu'elle pense avant tout externe), et l'analyse des dynamiques globales de changement social, qui ne s'intéresse guère aux interventions de développement.

7. Mais, comme le rappelle Brandstorm (2009), les réévaluations récentes (Sillitoe, 2006; Wolf, 1999) relativisent ce péché originel, soulignant que les politiques coloniales n'ont guère utilisé les savoirs anthropologiques.

La posture politique du chercheur influe évidemment fortement sur le positionnement spatial et le rapport aux praticiens au cours de la recherche, mais ne s'y superpose pas totalement : au risque d'une certaine schizophrénie, un anthropologue *rejectionist* peut se faire recruter comme praticien pour mener une participation observante de longue durée, dans une forme d'anthropologie masquée où l'anthropologue ne révèle pas son statut et son objectif de recherche. Inversement, un praticien peut, pour des questions de carrière ou d'engagement politique, rester dans l'industrie de l'aide sans partager les postulats de l'organisation qui l'emploie et développer une critique radicale⁸. Il est ainsi utile de croiser ces deux critères de positionnement social et de posture politique pour caractériser une stratégie de recherche, une politique du terrain.

L'heuristique des changements de position et de posture

Le débat sur la diversité des positions et des postures, et leurs atouts et biais respectifs pour la recherche, est essentiellement traité dans la littérature en termes de catégories assez tranchées et selon une perspective synchronique ou, au mieux de basculement de l'une dans l'autre (le « *in and out* »). Les trajectoires de recherches rassemblées dans cet ouvrage décrivent un champ des possibles beaucoup plus large, des combinaisons variées, des « glissements de posture en cours de route » (Lavigne Delville). On l'a vu, certains contributeurs de cet ouvrage sont des praticiens réflexifs, observant et analysant des jeux d'acteurs dont ils sont partis prenantes, sortant un temps de l'opérationnel pour formaliser une analyse académique dans le cadre d'une thèse, avec ou sans phase d'observation dissociée des phases de pleine participation. Plusieurs sont d'anciens praticiens devenus chercheurs, dont certains analysent et systématisent *a posteriori* un matériau constitué par leur expérience opérationnelle, tandis que d'autres mettent en place des enquêtes spécifiques, sur des terrains où ils ont travaillé quelques années auparavant en tant que praticien ou sur un terrain voisin et sécant.

D'autres encore, dont l'insertion académique est plus ancienne ont alterné les positions de recherche et les positions opérationnelles au cours de leur trajectoire professionnelle, du fait d'un mélange de circonstances et de stratégie, dessinant ainsi des parcours de recherche singuliers. Ayant abordé les actions du HCR par le bas, lors de sa thèse au Sénégal, Fresia a occupé un poste de *junior officer* au siège, à la fois par opportunité de travail et comme occasion d'observer de l'intérieur le fonctionnement de l'organisation. Dans la période de transition avec son entrée à l'Univer-

8. Cf. par exemple Courtin (2011) sur le dogme du marché dans l'aide européenne, et les impasses des projets d'appui à la société civile.

sité, elle a négocié le droit de mener une recherche externe au sein de l'organisation, sur la façon dont sont définies les normes de l'organisation au sein du Comité exécutif du HCR. Après cette ethnographie située d'une arène spécifique, et cette fois-ci à partir d'une position de chercheur externe, elle a entrepris une recherche multisite sur la façon dont était posée et traduite la fonction de protection des réfugiés, dans différents bureaux du HCR. Lavigne Delville décrit quant à lui comment, entré dans l'arène des politiques foncières rurales au Bénin sous l'angle de l'expertise et au sein d'un réseau d'acteurs promouvant la sécurisation foncière rurale, il a commencé à partir de sa position d'expert à documenter les processus qu'il observait, dans une double logique de réflexivité et de capitalisation, avant que la mise en cause de cette réforme foncière par une initiative concurrence et la fin des commandes d'expertises, d'abord, puis son recrutement à l'IRD ensuite, l'amènent, par glissements successifs, à renégocier sa place dans ces réseaux en tant que chercheur externe, et à déplacer son questionnement de recherche.

Étalés au long d'un parcours professionnel, ou liés au choix de s'engager dans un travail de thèse, ces changements de position et de posture marquent les questionnements de recherche, la façon de définir les objets, l'histoire du terrain. Dans les cas où la recherche s'appuie sur une expérience opérationnelle antérieure, elle mobilise une connaissance de l'institution ou d'un champ d'action (le développement, l'humanitaire), ainsi qu'une familiarité avec son vocabulaire, ses dispositifs et ses pratiques, qui permettent de gagner du temps, de dépasser certaines naïvetés ou préjugés de l'observateur externe, d'être plus pointu dans les analyses, au risque d'un encliquage dans ces réseaux préexistants, et d'une insuffisante distanciation voire d'une réduction du questionnement à ce qui est légitime d'un point de vue de praticien. Lorsque le terrain de recherche recouvre ou est sécant avec le terrain de la pratique, le chercheur peut mobiliser des relations personnelles et réactiver des complicités pour faciliter son accès au terrain. Il peut dépasser les discours convenus, à la fois parce qu'il a une expérience préalable et parce que ses interlocuteurs savent qu'il sait déjà des choses. Faire des aller et retour entre moments de participation observante et moments d'observation externe, entre phases académiques et phases opérationnelles, peut toutefois être difficile à gérer et induire un certain inconfort (Fresia). Mais la succession des positions, l'alternance de phases de participation et de prise de distance critique, est souvent productive, au sens où elle permet de valoriser les atouts de l'immersion et de la connaissance incorporée par la pratique, tout en assurant des moments de distanciation, de problématisation, de confrontation aux pairs chercheurs.

Savoirs experts, savoirs pratiques et savoirs anthropologiques : la question de la critique

La position sociale et politique du chercheur, le type d'empathie qu'il développe vis-à-vis des praticiens, et son positionnement par rapport à l'action influencent la construction de l'objet et les cadres interprétatifs choisis et aussi, *in fine*, le type de critique qu'il formule à l'égard de l'aide. Les contributions réunies ici révèlent un gradient de postures, en partie enchevêtrées, entre les trois idéaux-types que sont la critique radicale portant sur les fondements épistémologiques mêmes de l'aide, la critique compréhensive, proche du vécu des acteurs, et la critique « opérationnelle » avant tout orientée vers l'amélioration de l'action. Sans qu'il y ait évidemment de catégorisations tranchées, à chacune de ces postures correspond préférentiellement une certaine vision des rapports entre savoirs-anthropologiques et savoirs des praticiens. Précisons que par « savoirs des praticiens », nous comprenons ici deux types de savoirs distincts bien qu'ils se recoupent en partie : les savoirs-experts d'une part, qui se réfèrent aux cadrages et formes de problématisations propres aux institutions de l'aide, formalisés dans des documents écrits et continuellement produits ou traduits par leurs membres ; les savoirs pratiques de l'autre, qui renvoient aux connaissances plus personnelles ou individuelles que les praticiens ont du fonctionnement concret du monde de l'aide et de leur propre institution d'appartenance, de leurs règles implicites et de leurs jeux informels, et qui intègrèrent une réflexivité plus ou moins critique sur leur pratique professionnelle.

La nature de la critique et ses rapports aux savoirs des praticiens-experts

Dans le cas de la critique radicale, c'est la légitimité même de l'organisation et du dispositif qui sont mis en cause, dans leurs fondements épistémologiques et leurs effets de domination, dans une posture finalement proche de la critique postcoloniale ou néo-dépendantiste (Escobar, 1995 ; Rist, 2001 (1996)). La critique radicale est par définition *rejectionist* : le savoir anthropologique déconstruit les logiques des institutions d'aide, les postulats des savoirs-experts, questionne leur validité par rapport à des contextes historiques et géographiques spécifiques, met à jour la fluidité des catégories mobilisées, les impensés institutionnels (dont l'institution elle-même) et les rapports de pouvoir sous-jacents à son action. Il met à jour la violence symbolique de l'aide, liée à sa capacité à définir et à

imposer des cadrages⁹. Il s'inscrit dans une logique de production de connaissances et, le cas échéant, de positionnement dans le débat public sur les rapports internationaux. La critique radicale postule l'incommensurabilité du savoir anthropologique, qui se veut objectif mais situé, par rapport à des savoir-experts qui se veulent universels mais sont nécessairement biaisés. L'anthropologue peut constituer ces derniers en objet alors que l'inverse n'est pas pensable.

Cette posture critique ne se construit toutefois pas nécessairement dans un positionnement (spatial et social) d'extériorité au monde de l'aide, dans lequel les premiers *anthropologists of development* semblaient s'être retranchés au début des années 1990 : dans le cas de Scalettaris, c'est au contraire une expérience préalable de pleine participation qui l'amène, dans un deuxième temps, à questionner la pensée institutionnelle du HCR. Là, la critique radicale s'appuie sur une documentation fine des pratiques, ce qui la rend particulièrement forte et difficilement contestable. Inversement, une position d'extériorité totale au monde de l'aide n'amène pas toujours à produire une critique radicale de ses fondements épistémologiques et de ses institutions : privilégiant le dévoilement des conditions de travail précaires de leurs employés ou de description de leur fonctionnement interne, Ségalini et Hamani, par exemple, situent leur réflexion à un autre niveau et s'intéressent davantage à la « modernité insécurisée » (Bréda, Deridder et Laurent, 2013) que le système de l'aide contribue à générer. Leur critique se montre compréhensive par rapport aux difficultés quotidiennes vécues par les professionnels de l'aide ou les fonctionnaires des administrations nationales, attentive à leurs savoirs pratiques, leurs dilemmes, leurs contraintes et à la manière dont leurs conditions de travail et leurs propres aspirations influencent leurs pratiques quotidiennes et leurs rapports aux normes véhiculées par le système de l'aide. Mais, elle ne porte pas véritablement sur les fondements de l'action de leur institution d'appartenance, ni sur ses impensés institutionnels, car, à l'instar de Hindman et Fechter (2011), tel n'est pas leur objet.

Pour d'autres auteurs de cet ouvrage, la critique se veut également « compréhensive », proche des acteurs et des pratiques quotidiennes. Ils questionnent aussi les savoirs experts institutionnalisés et l'universalité revendiquée des cadres normatifs dans lesquels ils s'inscrivent, mais à partir d'une autre perspective : en ouvrant la boîte noire des dispositifs et des politiques, en mettant en avant la façon dont les logiques de reproduction des organisations influent sur leurs pratiques, les auteurs retracent la dimension contingente, controversée et continuellement négociée de ces savoirs-experts (au sein même des institutions, du fait de luttes internes continues entre différents réseaux, mais aussi en externe, où la légiti-

9. Bourdieu (1972: 18) définit « le pouvoir de violence symbolique » comme celui « qui parvient à imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force ». Cf. Ayimpam et Bouju (2015) pour une mobilisation de ce concept à propos de l'humanitaire.

mité des interventions n'est jamais complètement acquise). Ils relativisent ainsi leur hégémonie et mettent à jour leur dimension située et arbitraire (au sens de historiquement située) (Riegel, Lavigne Delville, Fresia). Sans être insensibles aux rapports globaux de domination, ils sont sceptiques par rapport aux visions unilatérales des rapports de force qui se jouent dans les relations d'aide. Ils ne mettent pas tant en question les fondements épistémologiques de l'aide, dont ils montrent le caractère contesté, que les disjonctions entre discours et pratiques produites par les logiques de carrière, les stratégies de reproduction institutionnelle, les négociations et compromis entre intérêts au sein des acteurs de l'aide qui, *in fine*, produisent et reproduisent des effets pervers, structurels mais d'ampleur variable selon les configurations. Une telle attention aux pratiques et aux logiques institutionnelles de l'aide est rare chez les chercheurs externes. Elle résulte souvent de trajectoires de recherche « *in et out* », où un praticien bascule dans la recherche et mobilise son expérience pour systématiser son analyse, ou bien fondées sur des alternances entre phases d'*implication* et phases de recherche plus fondamentale.

Dans ce type d'analyse, le chercheur ne remet pas forcément en cause les ambitions affichées, le projet moral, mais en montre le caractère construit et en questionne les modalités de mise en œuvre. Sa critique est plus attentive aux savoirs pratiques et à la réflexivité critique des praticiens eux-mêmes – largement ignorée, voire occultée par les recherches *rejectionnist* externes – mais également à la multiplicité des réseaux auxquels ils appartiennent et aux injonctions contradictoires auxquels ils sont soumis. Elle cherche ainsi à faire une « anthropologie symétrique » des « développeurs » et des « développés » (Lavigne Delville, 2011). Dans cette perspective, les rapports entre savoirs-anthropologiques et savoirs des praticiens ne sont pas appréhendés dans une opposition radicale, ni uniquement dans une relation de verticalité, mais aussi en termes de continuum ou d'hybridation possibles : les praticiens ont une connaissance des jeux dont ils sont partie prenante ; la critique interne au monde de l'aide est prise au sérieux ; des réseaux de chercheurs-praticiens qui dépassent les frontières institutionnelles entre monde savant et monde de l'aide et qui coproduisent certains cadrages ou savoirs, sont mis au jour (Mansion, Lavigne Delville, Fresia). Bref, les savoirs des praticiens et leur réflexivité alimentent l'analyse anthropologique et inversement, les savoirs-anthropologiques peuvent être mobilisés, traduits ou incorporés dans les savoirs-experts au risque qu'ils soient dans ce processus même réinterprétés et détournés de leur sens premier, ou que les anthropologues, pour être écoutés, finissent par trop s'inscrire dans les cadrages épistémologiques issus des savoirs-experts.

Selon les cas, le rapport à l'action varie : la critique compréhensive peut être *rejectionnist*, mais aussi « *conditional reformer* » (Grillo, 1985), *impliquée*, dans le sens d'un dialogue critique constructif cherchant à déplacer les cadres de questionnement (Le Meur et Lavigne Delville, 2009) ou à construire des *objets d'interface* » (Lavigne Delville, 2007),

ayant une pertinence aussi bien d'un point de vue sociologique que de celui l'action. Cette posture n'est toutefois jamais figée : certains tendent à évoluer vers une critique plus radicale et distanciée, alors que d'autres s'engagent dans des stratégies de communication et d'influence, et que d'autres encore s'éloignent de l'action en constatant que les connaissances produites dans cette perspective n'intéressent pas, au final, les praticiens ou ne sont pas perçues comme utiles ou pertinentes (Enten).

Enfin, une troisième catégorie de critique, qui recoupe en partie la posture compréhensive et impliquée, s'inscrit plus clairement dans une perspective d'intervention, mais sans pour autant être totalement *monitorist* (Grillo), et assumer un simple rôle d'*auxiliaire* (Mathieu, 2012) *au service de la programmation* (Li) comme l'était l'anthropologie appliquée de Cernea (1998). L'analyse des stratégies des institutions nationales et des acteurs locaux, la mise en évidence des écarts et des contradictions ne visent pas tant à produire une connaissance fondamentale sur l'aide et ses pratiques qu'à fournir des outils d'analyse et des clés de compréhension aux praticiens pour alimenter leurs stratégies opérationnelles. Dans ce cas, la critique ne questionne pas le cadre épistémique des institutions et les savoirs experts qu'elles produisent, même si elle peut en souligner toutes les limites. Elle tient compte du cadre normatif et de contraintes dans lequel les institutions agissent, et elle cherche, surtout, à alimenter la pratique : elle est à la fois « *contributor* » et « *trouble-maker* » (Brandström, 2009). Pour des anthropologues engagés dans l'action, tels que Deligne par exemple¹⁰, l'anthropologie académique n'est donc plus un objectif en soi. Elle est une opportunité de systématisation et de capitalisation d'expérience. Savoirs-anthropologiques et savoirs des praticiens sont alors placés dans une relation plus horizontale, voire sont considérés comme se superposant en partie : la capacité réflexive et critique des praticiens, y compris sur le cadre normatif dans lequel ils agissent, est fortement mise en avant ; l'anthropologue n'apparaît plus comme le seul à même de produire une réflexion critique, du fait de ses outils conceptuels spécifiques ; il ne dévoile pas les logiques et les stratégies d'acteurs au-delà de ce que ces derniers vivent et identifient eux-mêmes. En effet, comme le souligne Deligne, le secteur du développement est « un lieu dynamique de confrontation interdisciplinaire » où « de nombreux praticiens ont dans leurs bagages un appareil théorique et critique non négligeable », du fait de leur inscription dans des communautés épistémiques plus larges que l'institution au sein de laquelle ils travaillent. Pour lui, dès lors, « le défi de l'anthropologue n'est dès lors pas d'être plus pertinent, mais d'élargir le champ d'analyse et le nombre des acteurs impliqués, et surtout de rendre compte de leurs doutes, de leurs difficiles transactions dans un système d'intervention ouvert ».

Les critiques produites peuvent ainsi se situer à différents points du gradient entre logique académique de production de connaissances scien-

10. Voir aussi Mathieu (2012).

tifiques et logique de production de savoirs utiles et utilisables (et utiles, car utilisables), ce qui induit différentes positions face aux savoirs experts. Ce gradient dynamique de rapports à la critique confirme finalement le « *unhelpful split between applied and academic anthropology* » (Sillitoe, 2006: 15; voir aussi Le Meur, 2007) et, plus largement, la difficulté à strictement opposer une recherche externe, indépendante, distanciée, qui serait par nature radicalement critique, et une recherche plus proche des acteurs, de leurs savoirs, de leurs pratiques, qui serait par nature asservie aux logiques de l'action. Récusant l'opposition entre ces deux postures, Fassin souligne que l'anthropologue peut échapper à cette alternative en se positionnant, « sur le seuil de la caverne: c'est-à-dire en alliant l'attention à l'égard des agents, ce qu'ils disent, pensent et font, et le recul pour saisir ce qui leur échappe, soit qu'ils aient intérêt à ne pas voir, soit qu'ils occupent une place ne le leur permettant pas » (Fassin, 2012: 266-267). De la même façon, Eyben (2009: 97) revendique une position « *on the threshold* », « *developing the critical capacity of an outsider while maintaining an insiders' empathy* ».

Restitution, réception de la critique et appropriation des savoirs anthropologiques

Pour François de Singly (2004: 20):

« Une théorie "crédible" doit, non seulement répondre "à des critères internes de scientificité", mais aussi être "proche de l'expérience des acteurs" (Dubet, 1994: 92). Une théorie doit, idéalement, reposer sur deux types de reconnaissance, celle des pairs qui approuvent la mise en œuvre du travail scientifique, celle d'un certain public estimant que la vision savante du monde proposée ne lui est pas totalement étrangère, même si les deux ne se confondent pas et ne pèsent pas du même poids dans la formation de l'autorité scientifique ».

Les différentes formes de critique identifiées ci-dessus apportent des éclairages différents et complémentaires sur les processus complexes en jeu dans les politiques et les interventions d'aide. Elles n'ont par contre pas les mêmes implications en termes de recevabilité des analyses du point de vue des praticiens.

Parce qu'elles touchent au cœur des croyances, les critiques radicales externes sont sans doute les moins audibles pour ceux qui partagent l'épistémologie du développement. Mettant en cause l'existence même de l'aide et donc l'identité de ceux qui y participent, elles sont aussi aisément rejetées car perçues comme trop systématiques, détachées du réel et des pratiques, ignorant la réflexivité des praticiens et leurs efforts pour améliorer les modalités de leurs actions. Mais certains praticiens partagent de telles

analyses, soit que des expériences décevantes les aient amenés à ne plus croire à l'idée de développement, soit que, engagés dans le projet politique du développement ou de l'humanitaire en conscience de ses profondes ambiguïtés, ils cherchent à minimiser les asymétries et les effets pervers.

Plus proche de leur vécu quotidien et de leur réflexivité, la critique compréhensive est en général plus recevable par les praticiens : elle rejoint les critiques internes à l'aide, qui sont très vives, tant dans les échanges privés que dans des études et rapports officiels, elle permet de systématiser des mécanismes connus des praticiens, leur donne des outils pour alimenter leur propre réflexivité. Mathieu (2012) nous rappelle utilement que les anthropologues engagés dans l'action ont besoin de l'anthropologie académique, tant pour nourrir leurs analyses que pour formuler des critiques qu'eux-mêmes, devant préserver leur avenir professionnel, ne peuvent pas expliciter. Toutefois, une restitution proche de la réalité des acteurs, compréhensive, et empiriquement ancrée, peut déboucher sur une critique aussi forte qu'une critique radicale externe, justement parce qu'elle est moins caricaturale, plus respectueuse des acteurs et qu'elle peut toucher, avec plus de subtilité, le cœur des contradictions du système de l'aide. Elle n'évite donc pas le risque d'être contestée par les institutions qui le représentent.

Dès lors que l'objectif de la recherche n'est pas purement académique, la façon de construire les questionnements et de restituer sont importantes pour faciliter sa réception par les praticiens : les analyses académiques sont d'autant plus recevables qu'elles sont intelligibles, présentées de manière pédagogique, ont été discutées avec certains des acteurs étudiés au cours de la recherche, mettent en avant leur réflexivité propre et révèlent des dysfonctionnements internes aux institutions qu'eux-mêmes cherchent à dénoncer ou résoudre. Lorsqu'ils cherchent à induire des changements de pratique, dans une logique de *conditional reformer* ou d'implication critique, les anthropologues travaillent à « l'accompagnement de l'information anthropologique » sans laquelle, pour Baré (1995 : 13), on ne saurait parler d'application. Ils positionnent l'analyse autour d'objets d'interface, faisant sens dans les deux univers, ils veillent à ouvrir des pistes pour l'action future, facilitant ainsi l'appropriation des analyses par les praticiens. Souhaitant contribuer à l'« incorporation malaisée d'un savoir anthropologique à l'action sociale » (Baré, 1995 : 14), ils construisent des alliances avec certains praticiens particulièrement réflexifs, des « chainons manquants institutionnels » (Lavigne Delville, 2007) capables d'assurer les indispensables traductions entre questionnements et langage de la recherche anthropologique et questionnement et langage des praticiens : seul ce travail de traduction peut permettre de nourrir des politiques ou des pratiques réformatrices et progressistes, et de mobiliser le savoir-anthropologique pour faire évoluer les cadrages sur lesquels se construisent les savoirs-experts (Fresia)¹¹.

11. Cf. aussi Lavigne Delville (2016).

Au-delà de l'accessibilité des écrits (tant en termes pratiques – accès aux revues – qu'en termes de langage), la question de la réception des travaux anthropologiques renvoie à celle de la restitution des résultats de recherche aux acteurs étudiés. Lieu possible de refondation des sciences sociales pour le développement, selon Vidal (2011), la restitution est à la fois une exigence éthique et une opportunité de production de données, en analysant la façon dont les acteurs valident, contestent, nuancent les analyses proposées. Elle est aussi un moyen de saisir la manière dont une recherche peut être perçue comme utile, audible ou crédible auprès d'un public plus large que les seuls milieux académiques. C'est sans doute précisément dans ces moments de confrontations avec d'autres publics, de mise en débat et d'échanges que les sciences sociales critiques démontrent aussi leur utilité au-delà des cercles savants (Fassin, 2008 : 211).

Si la restitution s'impose dans des formes codifiées et collectives dans le cas d'expertises ou de recherches en partenariat orientées vers la recherche de solutions, comme celles menées par Vidal, elle est moins institutionnalisée dans les cas rassemblés dans cet ouvrage. Enten en avait proposé le principe lors de la négociation de sa recherche sur la production des chiffres de l'aide alimentaire, mais il a constaté une absence de demande explicite sur ce sujet, du fait de la sensibilité des questions politiques soulevées. Pour Deligne, qui produit son analyse en dialogue étroit avec ses collègues cambodgiens au sein de l'équipe du projet, la restitution s'est, au contraire, fait au quotidien dans le cadre d'une certaine coproduction de l'analyse, qui portait moins sur la légitimité même du dispositif projet que sur les logiques d'acteurs que ce-dernier suscitait. Fresia a envoyé personnellement ses premières ébauches d'articles à des anciens collègues amis, dont les réactions ont permis d'enrichir l'analyse, notamment lorsque certains d'entre eux ont saisi cette occasion pour dévoiler d'autres facettes encore du fonctionnement quotidien du HCR, voire pour se montrer plus critique encore vis-à-vis de leur organisation. Lavigne Delville a aussi discuté avec plusieurs experts, responsables de projets ou d'organisations paysannes relevant du réseau de la « sécurisation foncière » ses analyses sur la concurrence entre les deux réseaux de politique publique au Bénin et les raisons de la marginalisation de leur réseau (dont il a fait partie avec lequel il garde le plus d'affinités) ont été aussi restituées à plusieurs de ses membres, leur permettant de réfléchir leur stratégie d'influence.

Les professionnels de l'aide et leurs institutions entretiennent ainsi des rapports complexes aux savoirs anthropologiques. Ils peuvent rejeter voire contester violemment une critique proche des acteurs, mais au final assez radicale, parce qu'elle porte atteinte à leur image. Ils peuvent l'accepter tout en rejetant les responsabilités en amont. Ils peuvent aussi l'ignorer, soit parce qu'elle est perçue comme peu crédible ou utile, soit parce qu'ils sont tout simplement habitués à la production continue d'une critique à leur égard, mais dont ils savent qu'elle ne porte pas, finalement, un préjudice significatif à leur organisation. Les savoirs anthropologiques peuvent

également être mobilisés dans une relation de soumission ou d'instrumentalisation, dans un rapport vertical renversé : dans ce cas, les productions scientifiques sont commanditées sur des questions prédéfinies, soumises au cadre épistémologique de l'institution et utilisées pour légitimer le bien-fondé d'une politique. La critique socio-anthropologique peut aussi être neutralisée, lorsque l'organisation investit massivement dans la construction et le maintien de réseaux de chercheurs-praticiens, et tente d'enrôler des chercheurs dans son giron, lui permettant, en quelque sorte, de produire sa propre critique (Müller, 2012). Mais il existe également de nombreux cas de dialogue et d'hybridation, qu'il s'agisse de réseaux de chercheurs-praticiens informels, de collaborations institutionnalisées comme dans le cas du HCR ou d'objets institutionnels non identifiés comme le groupe de réflexion sur les politiques foncières étudié par Mansion. Ces réseaux peuvent aussi être appréhendés dans leur horizontalité, comme des lieux facilitant la mise en circulation de savoirs anthropologiques au sein du monde de l'aide, permettant de nourrir (grâce à des outils conceptuels mais aussi des exemples empiriques) des luttes internes pour des recadrages de politiques, ou de paradigmes. Ces formes d'hybridation et coproduction des savoirs pourront être perçues par certains comme des savoirs « gris » (Scalettari), en référence à une recherche fondamentale qui, elle, serait « pure », mais pour d'autres, qui assument le constat que toute politique repose sur une simplification du réel, sur un décodage de la complexité, qui « diminue l'opacité du monde en définissant de nouveaux points d'appui pour agir » (Muller, 1990 : 44), c'est dans ces espaces intermédiaires que se situent précisément des marges de manœuvre et des espaces de dialogues stratégiquement situés pour faire évoluer les politiques et les paradigmes de l'aide. Quelle qu'en soit l'issue, l'existence de ces relations plus horizontales entre chercheurs et professionnels de l'aide nous invite à envisager de manière plus dynamique les rapports entre savoirs-anthropologiques et savoirs-experts, y compris dans la manière dont certaines formes de critiques anthropologiques peuvent, malgré tout, et de manière inattendue, aboutir à renforcer les cadres hégémoniques plus larges. Raisonner en termes de circulation des personnes et des savoirs, d'appropriation sélective et d'usage stratégique des savoirs (Lavigne Delville et Le Meur, 2016), permet d'échapper à la réification des frontières entre monde de l'action et monde de la recherche. Prendre en compte la complexité de ces rapports présente aussi l'avantage de nourrir la réflexion sur le monde de l'aide et les multiples réseaux trans-institutionnels qui les traversent, mais aussi sur les modalités du changement au sein des institutions de l'aide, et en particulier, le rôle des idées, les facteurs et circonstances qui amènent à des réorientations de politiques ou de cadrages de fond, au-delà peut-être de la seule course à l'innovation conceptuelle et des régulières réformes organisationnelles.

Conclusion

Lorsqu'il veut étudier l'aide et ses institutions, l'anthropologue se doit d'adapter ses outils et ses techniques d'enquête à cet objet. Comme pour de nombreux autres champs de recherches (Leservoisier et Vidal, 2007), des innovations s'imposent pour saisir les flux, processus, et interconnexions caractéristiques de notre monde globalisé. Une de ces innovations majeures, qui est autant méthodologique qu'épistémologique, est sans doute liée au caractère polymorphe, changeant et désormais assumé, des formes de positionnements et d'engagements des anthropologues qui étudient l'aide et ses institutions. Les contributions réunies dans cet ouvrage illustrent la diversité des postures et des positionnements possibles, simultanément ou successivement, leurs atouts et leurs limites, leur complémentarité aussi. Bien plus, elles montrent que cette diversité devient un moyen de naviguer entre différentes arènes ou espaces « fragmentés » de l'aide, en même temps qu'un révélateur des réseaux d'acteurs entremêlés qui transcendent les frontières formelles qu'elles produisent entre elles. Ces « engagements polymorphes » (Gusterson, 1997: 116) permettent de multiplier les angles et les échelles d'observations, et de faire varier les modes de production de données, entre auto-ethnographie de pratiques desquelles le chercheur a pu être partie prenante, et observation plus distanciée bénéficiant d'une immersion préalable précieuse à une compréhension circonstanciée de ces mêmes pratiques. Ils ont ainsi une véritable portée heuristique et soulignent à quel point l'opposition radicale entre une *anthropology of development* (académique, qui analyserait de l'extérieur dans une logique critique) vs. une *development anthropology* (appliquée, au service de l'aide) n'est désormais plus tenable.

Dans son analyse des différents types d'engagement de l'anthropologie vis-à-vis du développement, Tania Li (2013: 241) insiste sur le fait qu'elles ont des exigences difficilement conciliables, en tous cas simultanément, « chacun d'entre eux étant accompagné d'un ensemble particulier de relations sur le terrain et de tensions caractéristiques ». Tout en en soulignant les difficultés et les risques, les études rassemblées dans cet ouvrage montrent que des formes hybrides de participation observante, et des successions dans le temps de différentes postures dans le gradient entre observation pure et pleine participation, sont non seulement possibles mais peuvent aussi être très productives en termes de recherche. Posant de façon plus aiguë les problèmes éthiques et épistémologique de la recherche anthropologique du fait de « l'hégémonie diffuse » des institutions internationales et des rapports inégaux au sein desquels se joue l'aide, ces positions hybrides obligent les chercheurs à une réflexivité accrue sur leur position, leurs relations d'enquête, leurs pratiques. Elles reposent la question des rapports entre savoirs et celle des liens entre réflexivité du chercheur et réflexivité des praticiens. Elles contribuent ainsi aussi à renouveler la discipline anthropologique tout comme ses formes d'engagement dans la société et dans l'espace public.

Bibliographie

- Abélès M., 2002, « Le terrain et le sous-terrain », in Ghasarian C. (éd.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, p.35-43.
- (éd.), 2011, *Des anthropologues à l'OMC. Scènes de la gouvernance mondiale*, Paris, CNRS Éditions.
- Abu-Lughod, Li. 1991, « Writing Against Culture », in Richard G. Fox (éd.), *Recapturing Anthropology: Working in the Present*, Santa Fe: School of American Research Press, p. 137-162.
- Agier M., 2015, « Le dire-vrai de l'anthropologue. Réflexions sur l'enquête ethnographique du point de vue de la rencontre, des subjectivités et du savoir », *ethnographiques.org*, n° 30, dossier Mondes ethnographiques.
- Appadurai A., 1988, *The social life of things: commodities in cultural perspective*, Cambridge University Press.
- Atlani-Duault L., 2005, *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Nanterre, Société d'ethnologie.
- Avanza M., 2008, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », in Bensa A. et Fassin E. (éd.), *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, p.41-58.
- Ayimpam S. et Bouju J., 2015, *Ethnocentrisme et partenariat: la violence symbolique de l'aide humanitaire*, Les Papiers du Fonds n° 1, Paris, Croix Rouge, 16p.
- Baré J.-F., 1995, « La question des applications de l'anthropologie en France », in Baré J.-F. (éd.), *Les applications de l'anthropologie: un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala, p.9-23.
- Bate S. P., 1997, « Whatever happened to organizational anthropology? A review of the field of organizational ethnography and anthropological studies », *Human Relations*, vol. 50, n° 9, p. 1147-1175.
- Bellier I., 2012, « Les peuples autochtones aux Nations-unies: un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales », *Critique internationale*, vol. 54, n° 1, p.61-80.
- Bendix R., 2012, « Une salle, plusieurs sites: les négociations internationales comme terrain de recherche anthropologique », *Critique internationale*, vol. 54, n° 1, p. 19-38.
- Bennett A. et Checkel J.T., 2014, *Process tracing*, Cambridge University Press.
- Bierschenk T. et Olivier de Sardan J.-P. (éd.), 2014, *States at Work. Dynamics of African Bureaucracies*, Coll. Africa-Europe Group for Interdisciplinary Studies, vol. 12, Leiden, Brill.
- Blundo G., 2003, « Décrire le caché. Autour du cas de la corruption », *Enquête. Dossier "Pratiques de la description"*, p.75-111.
- Bourdieu P., 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*, Coll. Travaux de sciences sociales, Genève, Droz.
- Brandström P., 2009, « The Anthropologist as Troublemaker or Contributor in Development Work: Reflections on Experiences from the Field », in Hagberg S. et Widmark C. (éd.), *Ethnographic Practice and Public Aid*, Uppsala, Uppsala Universitet, p.27-52.
- Bréda C., Deridder M. et Laurent P.-J., 2013, *La modernité insécurisée: anthropologie des conséquences de la mondialisation*, Coll. Investigations d'anthropologie prospective, Louvain-la-Neuve, Academia/L'Harmattan.

- Brettell C.B. (éd.), 1993, *When they read what we write: The politics of ethnography*, Londres, Bergin and Garvey
- Bryant A. et Charmaz K., 2007, *The Sage Handbook of Grounded Theory*, Londres, Sage.
- Calvés, A. E., 2009, « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement, *Revue Tiers Monde*, 4, n° 200, p. 735-749.
- Cefai, D. et Costey, P., 2009, « Codifier l'engagement ethnographique? Remarques sur le consentement éclairé, les codes éthiques et les comités d'éthique » *La vie des idées* [<http://www.laviedesidees.fr/Codifier-l-engagement.html>] (page consultée le 30 juin 2017).
- Cefai D., 2010, *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Cernea M., 1998, « Les sciences sociales dans les projets de développement », in Cernea M. (éd.), *La dimension humaine dans les projets de développement. Les variables sociologiques et culturelles*, Paris, Karthala, p. 17-57.
- Chavagneux C., 2001, « Lutte contre la pauvreté. Les enjeux politiques d'un slogan », *Politique africaine*, n° 2, p. 161-168.
- Clifford J. et Marcus G.E., 1986, *Writing culture: the poetics and politics of ethnography: a School of American Research advanced seminar*, Univ of California Press.
- Courtin C., 2011, « Les programmes de l'Union européenne vers les sociétés civiles africaines. Idéologie de la transparence et hyperprocéduralité », *Revue Tiers-Monde*, vol. 205, n° 1, p. 117-134.
- Crozier M. et Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système*, Coll. Points, Paris, Seuil.
- Czarniawska-Joerges B., 1989, « Preface: Toward an anthropology of complex organizations », *International Studies of Management & Organization*, vol. 19, n° 3, Anthropology of Complex Organizations, p. 3-15.
- de Singly F., 2004, « La sociologie, forme particulière de conscience », in Lahire B. (éd.), *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, p. 13-42.
- Dubet F., 1994, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- Escobar A., 1995, *Encountering development: The making and unmaking of the Third World*, Princeton, Princeton University Press.
- Eyben R., 2000, « Development and Anthropology: A view from Inside the Agency », *Critique of Anthropology*, vol. 20, n° 1, p. 7-14.
- 2009, « Hovering the Threshold: Challenges and Opportunities for Critical and Reflexive Ethnographic Research in Support of International Aid Practice », in Hagberg S. et Widmark C. (éd.), *Ethnographic Practice and Public Aid: Methods and Meanings in Development Cooperation*, Uppsala, Uppsala Universitet, p. 73-100.
- Fassin D., 2008, « Répondre de sa recherche. L'anthropologie face à ses "autres" », in Fassin D. et Bensa A. (éd.), *Les politiques de l'enquête: épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, p. 299-320.
- Fassin D., 2009, « Une science sociale critique peut-elle être utile? », *Tracés*, n° 3, p. 199-211.
- 2012, « Sur le seuil de la caverne: L'anthropologie comme pratique critique », in Haag P. et Lemieux C. (éd.), *Faire des sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 263-287.
- Fassin D. et Bensa A. (éd.), 2008, *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Coll. Recherches, Paris, La Découverte.

- Ferguson J., 1997, *Anthropology and its Evil Twin: « Development » in the Constitution of a Discipline*, Coll. International Development and the Social Sciences. Essays on the History and Politics of Knowledge, Berkeley, University of California Press.
- Fresia M., 2012, « La fabrique des normes internationales sur la protection des réfugiés au sein du comité exécutif du HCR », *Critique internationale*, vol. 54, n° 1, p. 39-60.
- Freymond N., 2010, « La redécouverte des institutions par les sociologues », in Lagroye J. et Offerlé M. (éd.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, p. 33-53.
- Garsten C. et Nyqvist A. (éd.), 2013, *Organisational anthropology: doing ethnography in and among complex organisations*, Coll. Anthropology, Culture, Society Series, Londres, Pluto Press.
- Geertz C., 1973, *The interprétation of cultures*, New York, Basic Books Publishers.
- Gellner D.N. et Hirsch E. (éd.), 2001, *Inside Organizations: Anthropologists at Work*, Londres/New York, Berg.
- Ghasarian C. (éd.), 2002, *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin.
- Gibert P. et Thoenig J.-C., 1993, « La gestion publique: entre l'apprentissage et l'amnésie », *Politiques et management public*, vol. 11, n° 1, p. 3-21.
- Glaser B.G. et Strauss A., 1967, *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Hawthorne, Aldine de Gruyter.
- Goldman M., 2006, *Imperial nature: The World Bank and struggles for social justice in the age of globalization*, Yale University Press.
- Gould J., 2004, « Positionality and scale. Methodological issues in the ethnography of aid », in Gould J. et Marcussen H.S. (éd.), *Ethnographies of Aid – Exploring Development Texts and Encounters*, Roskilde, Roskilde University, p. 263-290.
- Grillo R., 1985, « Applied Anthropology in the 1980s: Retrospect and Prospect », in Grillo R. et Rew A. (éd.), *Social Anthropology and Development Policy*, Londres, Tavistock p. 1-36.
- Gusterson H., 1997, « Studying up revisited », *PoLAR: Political and Legal Anthropology Review*, vol. 20, n° 1, p. 114-119.
- Harper, I. et Corsin Jimenez, A., 2005, « Towards interactive professional ethics », *Anthropology Today*, 21, n° 6: 10-12.
- Hindman H. et Fechter A.-M. (éd.), 2011, *Inside the Everyday Lives of Development Workers: The Challenges and Futures of Aidland*, Londres, Kumarian Press.
- Lagroye J. et Offerlé M. (éd.), 2010, *Sociologie de l'institution*, Coll. Socio-histoires, Paris, Belin.
- Larsen B.P., 2013, « The politics of technicality: guidance culture in environmental governance and the international sphere », in Müller B. ed, *The gloss of harmony: the politics of policy-making in multilateral organisations*, Londres, Pluto Press, p. 75-100.
- Lavigne Delville P., 2007, « À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement », in Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y. et al. (éd.), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Leiden/Paris, APAD/Karthala, p. 127-150.
- Lavigne Delville P., 2011, « Pour une anthropologie symétrique entre “développeurs” et “développés” », *Cahiers d'études africaines*, vol. 202-203, n° 2-3, p. 491-509.

- 2016, *Socio-anthropologue dans une organisation non gouvernementale. Réflexions autour d'une pratique au sein du Gret*, Coopérer aujourd'hui n° 78, Nogent sur Marne, GREF, 52 p.
- Lavigne Delville P. et Le Meur P.-Y., 2016, « Expertise anthropologique et politiques foncières au Sud », *Économie rurale*, n° 353-354, p.81-94.
- Le Meur P.-Y., 2007, « Anthropologie et développement. Une relation à plaisanterie ? », in Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y., et al. (éd.), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris/Leiden, Karthala/APAD, p. 151-174.
- Le Meur P.-Y. et Lavigne Delville P., 2009, « Anthropologie, développement rural et gouvernance des ressources naturelles », in Vidal L. et Atlani-Duault L. (éd.), *Anthropologie, aide humanitaire et développement*, Paris, Armand Colin, p. 73-96.
- Leservoisièr O., 2005, « Introduction: L'anthropologie réflexive comme exigence épistémologique et méthodologique », in Leservoisièr O. (éd.), *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales*, Paris, Karthala, p.5-32.
- Leservoisièr O. et Vidal L. (éd.), 2007, *L'anthropologie face à ses objets: nouveaux contextes ethnographiques*, Paris, Archives contemporaines.
- Lewis D., 2009, « International development and the "perpetual present": anthropological approaches to the re-historicization of policy », *European Journal of Development Research*, vol. 21, n° 1, p.32-46.
- Lewis D. et Mosse D., 2006, *Development Brokers and Translators. The Ethnography of Aid and Agencies*, Bloomfield, Kumarian Press.
- Li T.M., 2013, « Les engagements anthropologiques vis à vis du développement », *Anthropologie & développement*, vol.37-38-39, p. 241-256.
- Marcus G., 2002, « Au-delà de Malinowski et après Writing Culture: à propos du futur de l'anthropologie culturelle et du malaise de l'ethnographie », *ethnographiques.org*, vol. 1.
- 1995, « Ethnography in/of the world system: The emergence of multi-sited ethnography », *Annual Review of Anthropology*, p.95-117.
- Mathieu M., 2012, « "L'auxiliaire": une approche empirique du rôle de l'anthropologue dans des projets de coopération au développement », *Bulletin de l'APAD*, n° 34-36, p. 147-174.
- Mintzberg H., 1990, *Le management: voyage au centre des organisations*, Paris, Éditions d'Organisation.
- Mosse, D., 2006a, « Ethics and development in ethnography: a response to Sridhar », *Anthropology Today*, vol. 22, n° 3, p. 23-24.
- 2006b, « Anti-social anthropology? Objectivity, objection, and the ethnography of public policy and professional communities », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 12, n° 4, p.935-956.
- (éd.), 2011, *Adventures in Aidland. The Anthropology of Professionals in International Development*, Coll. Studies in Public and Applied Anthropology, vol. 6, Londres, Berghahn.
- Mosse D. et Lewis D., 2005, *The aid effect: giving and governing in international development*, Londres, Pluto Press.
- Müller B., 2012, « Comment rendre le monde gouvernable sans le gouverner: les organisations internationales analysées par les anthropologues », *Critique internationale*, vol.54, n° 1, p.9-18.
- Muller P., 1990, *Les politiques publiques*, Coll. Que sais-je, Paris, Presses universitaires de France.

- Nay O. et Petiteville F., 2011, « Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales », *Critique internationale*, vol. 53, n° 4, p. 9-20.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en anthropologie du changement social*, Paris, APAD/Karthala.
- 2004, « État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest. Un diagnostic empirique, une approche historique », *Politique africaine*, n° 96, p. 139-162.
 - 2008, *La rigueur du qualitatif: Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Coll. Anthropologie prospective Bruxelles, Academia-Bruylant.
- Quattara F., 2004, « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie "chez soi" », *Cahiers d'études africaines*, vol. 175, n° 3, p. 635-658.
- Quarles van Ufford P. et Kumar Giri A. (éd.), 2003, *A Moral Critique of Development. In search of global responsibilities*, Londres/New York, Routledge.
- Reed M.C., 1998, « Anthropology of Organizations », *American Ethnologist*, vol. 25, n° 1, p. 30-31.
- Rist G., 2001 (1996), *Le développement: histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Schnapper D., 2009, *Une sociologue au Conseil constitutionnel*, Paris, Gallimard.
- Schwartzman H.B., 1993, *Ethnography in organizations*, Londres, Sage.
- Sridhar D. (éd.), 2008, *Anthropologists inside Organizations*, New Dehli, Sage Publications India Pvt Ltd.
- 2005, « Ethics and development: some concerns with David Mosse's Cultivating Development », *Anthropology Today*, 21, n° 6: 17-19.
- Sillitoe P., 2006, « The Search for Relevance: A Brief History of Applied Anthropology », *History and Anthropology*, vol. 17, n° 1, p. 1-19.
- Thedvall R., 2013, « Punctuated entries: Doing fieldwork in policy meetings in the European Union », in Garsten C. et Nyqvist A. (éd.), *Organisational Anthropology*, Londres, Pluto Press, p. 106-119.
- Trémon A.-C., 2011, « CEFAÏ Daniel (dir.), 2010. L'engagement ethnographique », *ethnographiques.org, Comptes rendus d'ouvrages [en ligne]* [<http://www.ethnographiques.org/2011/Tremon>], dernier accès le 30.06.2016.
- Vidal L., 2011, « Rendre compte. La restitution comme lieu de refondation des sciences sociales en contexte de développement », *Cahiers d'études africaines*, vol. 202-203, n° 2-3, p. 591-607.
- Weber F., 2008, « Publier des cas ethnographiques: analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, vol. 70, n° 1, p. 140-150.
- Wedel J.R., 1998, *Collision and Collusion: The Strange Case of Western Aid to Eastern Europe*, New York, St Martin Press.
- 2004, « "Studying Through" a Globalizing World. Building Method through Aidnographies », in Gould J. et Marcussen H.S. (éd.), *Ethnographies of Aid – Exploring Development Texts and Encounters*, Roskilde, Roskilde University, p. 149-173.
- Wedel J.R., Shore C., Feldman G., et al, 2005, « Toward an Anthropology of Public Policy », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 600, n° 1, p. 30-51.
- Wolf E.R., 1999, « Anthropology among the Powers », *Social Anthropology*, vol. 7, n° 2, p. 121-134.

- Wright S., 1994, *Anthropology of organizations*, Londres, Routledge.
- Ybema S., Yanow D., Wels H., *et al*, 2009, *Organizational ethnography : Studying the complexity of everyday life*, Londres, Sage.

Lavigne Delville Philippe, Fresia M. (2018)

Enquêter au coeur des mondes de l'aide :
positionnements, relations d'enquête, restitutions

In : Fresia M. (ed.), Lavigne Delville Philippe (ed.),
Moatti Jean-Paul (pref.). *Au coeur des mondes de l'aide
internationale : regards et postures ethnographiques*

Montpellier ; Paris ; Marseille : APAD ; Karthala ; IRD, p.
323-359

ISBN 978-2-8111-1942-3